

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2798

20 novembre 2008

SOMMAIRE

1010 Gauchetière (Luxembourg) Holding S.A.	134281	Graphix S.A.	134278
121 Bloor Street (Luxembourg) Holding S.A.	134277	Guarulhos S.à r.l.	134286
Assurgest S.A.	134301	Icar S.à r.l.	134301
Banice Architectes S. à r.l.	134301	International Real Estate and Tourist Company S.A.	134299
Beim Alen Tuurm S.à r.l.	134304	Intract GmbH	134270
Brasserie Gielen Eck S.A.	134277	Lab Datavault S.A.	134303
Brasserie Notre-Dame S.A.	134277	Margoubi S.à r.l.	134259
Business Eagles Holding S.A.	134258	New Adventures Games SA	134277
Calorilux	134259	Oliwood S.à r.l.	134304
Cedona S.A.	134258	Orgassurances S.à r.l.	134300
Chalijack S.A.	134300	Performance Parts S.à r.l.	134281
Challenge S.à r.l.	134276	Prime Oil Finance S.A.	134271
Combolux S.A.	134304	Puissance Pro International s.à r.l.	134278
Cremt S.A.	134302	Quotation Holding S.A.	134258
Deco Sphere S.à r.l.	134282	Richmond Road (Luxembourg) Holding S.A.	134281
ECP Thunnus FII S.à r.l.	134259	RS Rubis Car S.à r.l.	134268
Egon Finance International S.A.	134302	S.E.C. Luxembourg S.A.	134302
Elan Investments S.A.	134301	S.G.D. S.à r.l.	134299
e-shelter Datacenter Development Holding II S.à r.l.	134291	Spimelux S.A.	134277
Farialima S.à r.l.	134272	Style Design Sàrl	134258
Fermetures Internationales S.A.	134300	Superbricolux S.A.	134300
Fine S.A.	134259	Valebene S.A.	134302
Gasfin S.A.	134299	Vintage Towers (Luxembourg) Holding S.A.	134281
Gland Mortgage II S.à r.l.	134262	Wasteholdco 1 S.à r.l.	134283
Grandbay Investments S.A.	134283	Yachting International Rest S.A.	134283

Quotation Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 23.649.

Le bilan au 30 juin 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.
Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2008142348/657/14.

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2008, réf. LSO-CV08728. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080167275) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2008.

Cedona S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 66.177.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.
Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2008142346/657/14.

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2008, réf. LSO-CV08724. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080167281) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2008.

Style Design Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 56.152.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.
Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
Signatures

Référence de publication: 2008142347/657/14.

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2008, réf. LSO-CV08725. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080167277) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2008.

Business Eagles Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.
R.C.S. Luxembourg B 74.713.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008142345/1268/12.

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2008, réf. LSO-CV09816. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080167311) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2008.

Calorilux, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3270 Bettembourg, 63, route de Peppange.
R.C.S. Luxembourg B 7.627.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2008.

Pour ordre
EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.
Boîte Postale 1307, L-1013 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2008142344/3560/16.

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2008, réf. LSO-CW02482. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080167151) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2008.

Fine S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.
R.C.S. Luxembourg B 117.566.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2008.

Pour ordre
EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.
Boîte Postale 1307, L-1013 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2008142343/3560/16.

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2008, réf. LSO-CW02490. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080167156) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2008.

**ECP Thunnus FII S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Margoubi S.à r.l.).**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 130.953.

In the year two thousand and eight, on the eighteenth day of September.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

ECP Africa Fund III PCC, a Protected Cell Company, organized and existing under the laws of Mauritius and having its registered office at IFS Court, TwentyEight Cybercity, Ebene, Mauritius, registered with the Register of companies of Mauritius on 27 June 2008 under number GBL C108006225 being the holder of five hundred (500) shares in the share capital of the Company, all with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each (the "Sole Partner"),

hereby represented by Mr. Gaël Castex, attorney-at-law residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Washington DC on 16 September 2008.

I. The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the appearing party's proxy holder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

II. The appearing party, represented as above mentioned, declares that it is the sole shareholder of Margoubi S.à r.l., a private limited liability company, organized and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, incorporated by a deed of Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg) dated 9 August 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 2098 on 26 September 2007 (the "Company").

III. The appearing party, represented as above mentioned, recognises to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

1. Change of the Company's name into "ECP Thunnus FII S.à r.l.";
 2. Amendment of article 4 of the articles of association of the Company, so as to reflect the resolution taken under item 1 hereabove;
 3. Transfer of the Company's seat to 412 F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg;
 4. Amendment of Article 12 of the Articles of Association in order to create classes of managers;
 5. Removal of the current manager of the Company and appointment of Thomas R. Gibian and Carolyn Campbell as A new managers and Rosa Villalobos as class B manager of the Company for an indefinite period;
 6. Miscellaneous.
- IV. Thereupon, the appearing party, represented as stated here above, takes the following resolutions:

First resolution

The Sole Partner RESOLVES to change the name of the Company into "ECP Thunnus FII S.à r.l."

Second resolution

As a result of the above resolution, the Sole Partner RESOLVES to amend article 4 of the Company's Articles of Association, which shall forthwith read as follows:

" **Art. 4.** The Company will assume the name of "ECP Thunnus FII S.à r.l."

Third resolution

The Sole Partner RESOLVES to transfer the seat of the Company from 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg to 412 F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg.

Fourth resolution

In order to create classes of managers, the Sole Partner RESOLVES to amend Article 12 of the Articles of Association which shall forthwith read as follows:

" **Art. 12.** The Company is managed by one or several managers, who need not to be partner.

In dealing with third parties, the manager, or in case of several managers, the board of managers has extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorise all acts and operations consistent with the Company's purpose. The manager(s) is (are) appointed by the sole partner, or as the case may be, the partners, who fix (es) the term of its/their office. He (they) may be dismissed freely at any time by the sole partner, or as the case may be, the partners.

The sole partner, or as the case may be, the partners may decide to qualify the appointed Managers as Class A managers and Class B managers.

The Company will be bound in all circumstances by the signature of the sole manager or, if there is more than one manager, by the joint signatures of any two managers.

Notwithstanding the above, if the sole partner or, as the case may be, the general meeting of partners have appointed one or several Class A managers and one or several Class B managers, the Company will be bound towards third parties only by the joint signatures of one Class A manager and one Class B manager."

Fifth resolution

The Sole Partner RESOLVES to remove Domels S.à r.l. as manager of the Company and to appoint the following as new managers of the Company for an indefinite period:

* Thomas R. Gibian, Manager, born on 11 August 1953 in Boston, Massachusetts, USA, with address at 2325 Porter street NW, Washington DC 20008 USA as Class A manager of the Company;

* Carolyn Campbell, Director, born on 10 May 1966 in Norwalk, Connecticut, USA, with address at 1411, 33rd street NW, Washington, DC 20007 USA as Class A manager of the Company;

* Rosa Villalobos, private employee, born on 5 July 1972 in Barcelona, Spain, with professional address at 412F route d'Esch, L-1030 Luxembourg, L-1030 Luxembourg as Class B manager of the Company.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this document are estimated at approximately 1,400.- Euros.

Declaration

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that on request of the above appearing persons the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by its surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, the notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le dix-huit septembre.

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

ECP Africa Fund III PCC, une Protected Cell Company établie et organisée selon les lois de l'Île Maurice, ayant son siège social à IFS Court, TwentyEight Cybercity, Ebene, l'Île Maurice, enregistrée auprès du Registre des Sociétés de l'Île Maurice le 28 juin 2008 sous le numéro GBL C108006225, étant le détenteur de cinq cents (500) parts sociales dans le capital social de la Société, toutes avec une valeur nominale de vingt-cinq euros (EU 25.-) chacune (l'"Associé Unique");

ici représenté par M. Gaël Castex, avocat demeurant au Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Washington DC le 16 septembre 2008.

I. Lesdites procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises aux fins d'enregistrement.

II. Le comparant, représenté comme mentionné ci-dessus, déclare représenter l'intégralité du capital social de Margoubi S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, avec siège social à 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), constituée suivant acte notarié devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire résidant à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg) en date du 9 août 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 2098 le 26 septembre 2007 (la "Société").

III. Le comparant, représenté comme mentionné ci-dessus, reconnaît être entièrement informés des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

Agenda:

1. Modification de la dénomination sociale de la Société pour "ECP Thunnus FII S.à r.l.";
2. Modification de l'Article 4 des Statuts de la Société, afin de refléter la résolution sous le point 1 ci-dessus;
3. Transfert du siège de la Société au 412 F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg;
4. Modification de l'Article 12 des Statuts de la Société afin de créer des classes de parts sociales;
5. Révocation du gérant actuel de la Société et nomination de Thomas R. Gibian et Carolyn Campbell en tant que gérants de catégorie A et Rosa Villalobos en tant que gérante de catégorie B pour une durée indéterminée;
6. Divers.

IV. Sur ce le comparant, représenté comme mentionné ci-dessus a requis le notaire soussigné de documenter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique DECIDE de changer le nom de la Société en "ECP Thunnus FII S.à r.l."

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution adoptée ci-dessus, l'Associé Unique DECIDE de modifier l'article 4 des Statuts de la Société, qui aura dorénavant la teneur suivante:

" **Art. 4.** La Société prend la dénomination de "ECP Thunnus FII S.à r.l."

Troisième résolution

L'Associé Unique DECIDE de transférer le siège de la Société de 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg à 412 F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg.

Quatrième résolution

Afin de créer des classes de gérants, l'Associé Unique DECIDE de modifier l'Article 12 des Statuts de la Société qui aura dorénavant la teneur suivante:

" **Art. 12.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être associés.

Vis-à-vis des tiers, le gérant ou, dans le cas où il y a plusieurs gérants, le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet. Le ou les gérants sont nommés par l'associé unique ou, le cas échéant, par les associés, fixant la durée de leur mandat. Il(s) est/est librement et à tout moment révocable(s) par l'associé unique ou, selon le cas, les associés.

L'associé unique ou, le cas échéant, l'assemblée générale des associés peut décider de qualifier les gérants nommés en gérant de catégorie A et en gérants de Catégorie B.

La Société est engagée en toutes circonstances, par la signature du gérant unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs gérants, par la signature conjointe de deux gérants.

Nonobstant ce qui précède, dans le cas où l'associé unique ou, le cas échéant, l'assemblée générale des associés ont nommé un ou plusieurs gérants de catégorie A et un ou plusieurs gérants de catégorie B, la Société sera liée vis-à-vis des tiers uniquement par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B."

Cinquième résolution

L'Associé unique DECIDE de révoquer Domels S.à r.l. de ses fonctions de gérant de la Société et de nommer en tant que nouveaux gérants de la Société pour une période indéfinie les personnes suivantes:

* Thomas R. Gibian, Gérant de Société, né le 11 août 1953 à Boston, Massachusetts, USA, avec résidence à 2325 Porter street NW, Washington DC 20008 USA aux fonctions de gérant de catégorie A de la Société;

* Carolyn Campbell, Administrateur de Société, née le 10 mai 1966 à Norwalk, Connecticut, USA, avec résidence à 1411, 33rd street NW, Washington, DC 20007 USA aux fonctions de gérant de catégorie A de la Société;

* Rosa Villalobos, employée privée, née le 5 juillet 1972 in Barcelone (Espagne), avec résidence professionnelle à 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg aux fonctions de gérant de catégorie A de la Société.

Evaluation des frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature incombant à la Société en raison du présent acte sont évalués à 1.400,- Euros.

Déclaration

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire instrumentant qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte fait et interprétation donnée au comparant à Luxembourg, connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte original.

Signé: G. CASTEX, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 24 septembre 2008. Relation: LAC/2008/38609. - Reçu douze euros (12,- €).

Le Receveur ff. (signé): Franck SCHNEIDER.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008143184/211/156.

(080168041) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Gland Mortgage II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 142.805.

—
STATUTES

In the year two thousand and eight, on the fifth day in the month of November.

Before Us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in SANEM, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

"Squirrel S.à r.l.", a company incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 7, Val Sainte-Croix, L-1371 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Company Register under section B number 132.026, (the Shareholder),

here represented by:

- Mr Alexis Kamarowsky, Managing Director of Luxembourg International Consulting S.A., having his business address at 7, Val Sainte-Croix, L-1371 Luxembourg;

- Mr Jean-Marc Debaty, Director of Luxembourg International Consulting S.A., having his business address at 7, Val Sainte-Croix, L-1371 Luxembourg;

both acting in their capacity as members of the Board of Managers of said company with full power to sign jointly on behalf of the same company.

Such appearing party, in the capacity in which it acts, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated.

Art. 1. - Form. There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which will be governed by the laws pertaining to such an entity, and in particular the Luxembourg act dated 10 August 1915 on commercial companies (the Companies Act 1915), as well as by the present articles (hereafter the Company).

Art. 2. - Corporate object. The object of the Company is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of participations in Luxembourg and foreign companies, in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those participations.

The Company may use its funds to establish, manage, develop and dispose of its assets as they may be composed from time to time, to acquire, invest in and dispose of any kinds of property, tangible and intangible, movable and immovable,

and namely but not limited to, its portfolio of securities of whatever origin, to participate in the creation, acquisition, development and control of any enterprise, to acquire, by way of investment, subscription, underwriting or option, securities, to realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise and to develop them.

The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt securities in registered form and subject to transfer restrictions. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or natural persons.

The Company may enter into, execute, deliver and perform any swaps, futures, forwards, derivatives, options, re-purchase, stock lending, hedging transactions and similar transactions.

The Company may give guarantees and grant security in favour of third parties to secure its obligations and the obligations of companies in which the Company has a direct or indirect participation or interest and to companies which form part of the same group of companies as the Company and it may grant any assistance to such companies, including, but not limited to, assistance in the management and the development of such companies and their portfolio, financial assistance, loans, advances or guarantees. It may pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some or all its assets.

The Company may carry out any commercial, industrial, financial, personal, and real estate operations, which are directly or indirectly connected with its corporate purpose or which may favour its development.

The Company shall not participate in an activity in the financial sector on a professional basis as referred to in the Luxembourg act dated 5 April 1993 relating to the financial sector, as amended.

Art. 3. - Duration. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. - Name. The Company will have the name of "Gland Mortgage II S.à r.l.".

Art. 5. - Registered office. The registered office is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the board of managers of the Company.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. - Share capital. The Company's subscribed share capital is fixed at twelve thousand five hundred euro (12,500.- EUR) represented by one hundred (100) shares having a nominal value of one hundred twenty-five euro (125.- EUR) each.

Art. 7. - Amendments to the share capital. The capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by decision of the meeting of the shareholders, in accordance with article 14 of these articles of association.

Art. 8. - Profit sharing. Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 9. - Indivisible shares. The Company's shares are indivisible vis-à-vis the Company, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. - Transfer of Shares. In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred in accordance with the requirements of article 189 of the Companies Act 1915.

Art. 11. - Death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the shareholders. The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders will not bring the Company to an end.

Art. 12. - Management. The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) are appointed, revoked and replaced by the general meeting of the shareholders, by a decision adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

A chairman pro tempore of the board of managers may be appointed by the board of managers for each meeting of the board of the Company. The chairman, if one is appointed, will preside at the meeting of the board of managers for which he has been appointed. The board of managers will appoint a chairman pro tempore, if one is appointed, by vote of the majority of the managers present or represented at the meeting of the board.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name and on behalf of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object and provided the terms of this article 12 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or these articles of association to the general meeting of the shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two members of the board of managers. The board of managers may elect among its members a general manager who may bind the Company by his sole signature, provided he acts within the limits of the powers of the board of managers.

The general meeting of the shareholders or the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers, may sub-delegate its powers for specific tasks to one or several ad hoc agents. The general meeting of the shareholders or the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented. The board of managers can deliberate or act validly only if at least the majority of its members are present or represented at a meeting of the board of managers.

In case of plurality of managers, written notices of any meeting of the board of managers will be given to all managers, in writing or by cable, telegram, telefax or e-mail, at least 24 (twenty-four) hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency. This notice may be waived if all the managers are present or represented, and if they state that they have been informed on the agenda of the meeting. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by a resolution of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telefax or e-mail another manager as his proxy. A manager may also participate in a meeting of the board of managers by conference call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to be identified and to deliberate. The participation by a manager in a meeting by conference call, videoconference or by other similar means of communication mentioned above shall be deemed to be a participation in person at such meeting and the meeting shall be deemed to be held at the registered office of the Company.

Notwithstanding the foregoing, a resolution of the board of managers may also be passed in writing in which case it shall consist of one or several documents containing the resolutions and signed by each and every manager. The date of such resolution shall be the date of the last signature.

Art. 13. - Liability of the manager(s). The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his or their positions, no personal liability in relation to any commitment validly made by him or them in the name and on behalf of the Company.

Art. 14. - Shareholders' voting rights, quorum and majority. The single shareholder assumes all powers conferred to the general meeting of the shareholders.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespective of the number of shares, which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the articles of association of the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the Companies Act 1915.

Art. 15. - Financial year. The Company's year starts on the first of January and ends on the thirty-first of December of each year.

Art. 16. - Financial statements. Each year, with reference to 31 December, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 17. - Appropriation of profits, reserves. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent. (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent. (10%) of the Company's nominal share capital. The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their shareholding in the Company. The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers, may decide to pay interim dividends.

Art. 18. - Liquidation. At the time of winding up of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Art. 19. - Reference to legal provisions. Reference is made to the provisions of the Companies Act 1915, for all matters for which no specific provision is made in these articles of association.

Subscription and Payment

All one hundred (100) shares have been subscribed and fully paid-up through contribution in cash by the Shareholder, so that the sum of twelve thousand five hundred euro (12,500.- EUR) is at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Transitory Provisions

The first financial year shall begin today and it shall end on 31 December 2008.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges, in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed, are estimated to be approximately thousand five hundred euro.

Resolutions of the Shareholder

Immediately after the incorporation, the Shareholder representing the entire subscribed capital of the Company has herewith adopted the following resolutions:

1. the number of managers is set at four (4);
2. the following persons are appointed as managers of the Company for an unlimited period of time:
 - Mr Alexis Kamarowsky, born on 10 April 1947 in Strang (Germany), Managing Director of Luxembourg International Consulting S.A., having his business address at 7, Val Sainte-Croix, L-1371 Luxembourg;
 - Mr Jean-Marc Debaty, born on 11 March 1966 in Rocourt (Belgium), Director of Luxembourg International Consulting S.A., having his business address at 7, Val Sainte-Croix, L-1371 Luxembourg;
 - Mr Federigo Cannizzaro di Belmontino, born on 12 September 1964 in La Spezia (Italy), lawyer having his business address at 7, Val Sainte-Croix, L-1371 Luxembourg; and
 - Mr Sven Ulbrich, born on 13 February 1973 in München (Germany), Director of Oaklet GmbH, having his business address at Bettinastrasse 61, 60325 Frankfurt, Germany; and
3. the registered office of the Company is established at 5, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing persons and in case of divergences between English and the French versions, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, known to the notary by their surnames, names, civil status and residences, said appearing persons signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le cinq novembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à SANEM, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

"Squirrel S.à r.l.", une société constituée et existant sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social sis 7, Val Sainte-Croix, L-1371 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, sous section B numéro 132.026, (l'Associé),

ici représentée par:

- Monsieur Alexis Kamarowsky, administrateur-délégué de Luxembourg International Consulting S.A., ayant son adresse professionnelle sis 7, Val Sainte-Croix, L-1371 Luxembourg;
- Monsieur Jean-Marc Debaty, administrateur de Luxembourg International Consulting S.A., ayant son adresse professionnelle sis 7, Val Sainte-Croix, L-1371 Luxembourg;

les deux agissant en leur qualité de membres du conseil de gérance de la dite société avec pouvoir d'engager la même société par leur signature conjointe.

La partie comparante, aux termes de la capacité avec laquelle elle agit, a requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer.

Art. 1^{er}. Forme. Il existe une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi sur les Sociétés de 1915), ainsi que par les présents statuts (ci-après, la Société).

Art. 2. - Objet social. L'objet social de la Société est l'accomplissement de toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, sous quelque forme que ce soit, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La Société peut utiliser ses fonds pour constituer, administrer, développer et vendre ses portefeuilles d'actifs tel qu'ils seront constitués au fil du temps, acquérir, investir dans et vendre toute sorte de propriétés, corporelles ou incorporelles, mobilières ou immobilières, notamment, mais non limité à ses portefeuilles de valeurs mobilières de toute origine, pour participer dans la création, l'acquisition, le développement et le contrôle de toute entreprise, pour acquérir, par voie d'investissement, de souscription ou d'option des valeurs mobilières, pour en disposer par voie de vente, transfert, échange ou autrement et pour les développer.

La Société peut emprunter, sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de titres, obligations, bons de caisse et tous titres de dettes, sous forme

nominative et soumise à des restrictions de transfert. La Société peut accorder tous crédits, y compris les intérêts de prêts et/ou émissions de valeurs mobilières, à ses filiales, à des sociétés affiliées ou à des personnes physiques.

La Société peut passer, exécuter, délivrer ou accomplir toutes les opérations de swaps, futures, forwards, produits dérivés, options, réméré, prêts de titres, ainsi que toutes opérations de couverture ou d'exposition ainsi que toutes opérations similaires.

La Société peut consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations et les obligations de sociétés dans lesquelles elle a une participation ou un intérêt, direct ou indirect, et à toute société faisant partie du même groupe de sociétés que la Société et elle peut assister ces sociétés pour, notamment, la gestion et le développement de ces sociétés et de leur portefeuille, financièrement, par des prêts, avances et garanties. Elle peut nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

La Société peut accomplir toutes les opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou susceptibles de favoriser son développement.

La Société ne pourra pas exercer une activité du secteur financier à titre professionnel telle que désignée par la loi du 10 avril 1993 sur le secteur financier, telle que modifiée.

Art. 3. - Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. - Nom. La Société prendra la dénomination de "Gland Mortgage II S.à r.l."

Art. 5. - Siège social. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg sur décision prise lors d'une assemblée générale extraordinaire des associés. Il peut être transféré dans la commune de Luxembourg sur décision du conseil de gérance de la Société.

La Société peut ouvrir des succursales dans tous autres lieux du Grand-Duché ainsi qu'à l'étranger.

Art. 6. - Capital social. Le capital social de la Société est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune.

Art. 7. - Modifications du capital social. Le capital social pourra à tout moment être modifié sur décision de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée des associés, conformément à l'article 14 des présents statuts.

Art. 8. - Participation aux bénéfices. Chaque part sociale donne droit à une fraction, proportionnelle au nombre des parts existantes, de l'actif social ainsi que des bénéfices.

Art. 9. - Parts sociales indivisibles. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 10. - Transfert de parts sociales. Toute cession des parts sociales détenues par l'associé unique est libre.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales doivent être cédées conformément aux conditions posées l'article 189 de la Loi sur les Sociétés de 1915.

Art. 11. - Décès, interdiction, faillite ou déconfiture des associés. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique ou, le cas échéant, d'un des associés, ne mettent pas fin à la Société.

Art. 12. - Gérance. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants ont été désignés, ils formeront un conseil de gérance. Le ou les gérant(s) n'ont pas besoin d'être associés. Le ou les gérants sont désignés, révoqués et remplacés par l'assemblée des associés sur décision adoptée par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Un président pro tempore du conseil de gérance peut être désigné par le conseil de gérance pour chaque réunion du conseil de gérance de la Société. Le président, si un président a été désigné, présidera la réunion du conseil de gérance pour laquelle il aura été désigné. Le conseil de gérance désignera un président pro tempore par décision prise à la majorité des gérants présents ou représentés lors du conseil de gérance.

Vis-à-vis des tiers, le ou les gérant(s) ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour exécuter et approuver les actes et opérations en relation avec l'objet social de la Société et sous réserve du respect des stipulations du présent article 12.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi sur les Sociétés de 1915 ou les présents statuts à l'assemblée générale des associés ressortissent à la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, à la compétence du conseil de gérance.

En cas de gérant unique, la Société sera engagée par la seule signature du gérant, et en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux membres du conseil de gérance. Le conseil de gérance peut élire parmi ses membres un gérant-délégué qui aura le pouvoir d'engager la Société par la seule signature, pourvu qu'il agisse dans le cadre des compétences du conseil de gérance.

L'assemblée des associés ou le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc. L'assemblée des associés ou le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance déterminera la responsabilité du mandataire et sa rémunération (le cas échéant), la durée de la période de représentation et toutes autres conditions pertinentes de ce mandat.

En cas de pluralité de gérants, les décisions du conseil de gérance seront prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Le conseil de gérance peut valablement délibérer ou agir seulement si au moins la majorité de ses membres est présente ou représentée lors de la réunion du conseil de gérance.

En cas de pluralité de gérants, avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants par écrit ou par câble, télégramme, courrier électronique ou télécopie, au moins 24 (vingt-quatre) heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf cas d'urgence. Il pourra être passé outre cette convocation si tous les gérants sont présents ou représentés au conseil de gérance et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour. Une convocation spéciale ne sera pas requise dès lors que l'heure et l'endroit, auxquels doit se tenir une réunion du conseil de gérance, auront été déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance. Tout gérant pourra se faire représenter en désignant par écrit ou par câble, télégramme, courrier électronique ou télécopie, un autre gérant comme son mandataire. Les gérants peuvent également transmettre leurs votes par téléphone et les confirmer ensuite par écrit. Le conseil de gérance ne peut valablement délibérer et agir que si la majorité au moins de ses membres est présente ou représentée au conseil de gérance. Nonobstant les stipulations qui précèdent, une décision du conseil de gérance peut également être prise par voie circulaire et résulter d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signés par tous les membres du conseil de gérance sans exception. La date d'une telle résolution circulaire sera la date de la dernière signature.

Art. 13. - Responsabilité des gérants. Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 14. - Droits de vote des associés, quorum et majorité. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente. En cas de pluralité d'associés, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Cependant, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne pourront être prises que sur décision prise à la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des dispositions de la Loi sur les Sociétés de 1915.

Art. 15. - Année sociale. L'année sociale de la Société commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Art. 16. - Comptes annuels. Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et, suivant le cas, le gérant ou le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire et du bilan.

Art. 17. - Distribution des bénéfices, réserve. Les profits bruts de la Société, constatés dans les comptes annuels, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde du bénéfice net est à la libre disposition de l'assemblée générale. Le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, pourra décider de verser un dividende intérimaire.

Art. 18. - Liquidation. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 19. - Référence aux dispositions légales. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la Loi sur les Sociétés de 1915.

Souscription et Libération

Toutes les cent (100) parts sociales ont été souscrites et entièrement libérées par apport en numéraire par l'Associé, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2008.

Evaluation des frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge, en raison de sa constitution, s'élèvent approximativement à un montant de mille cinq cents euros.

Résolutions de l'associé

Immédiatement après la constitution de la Société, l'Associé représentant la totalité du capital souscrit a pris les résolutions suivantes:

1. le nombre de gérants est fixé à quatre (4);

2. les personnes suivantes sont nommées gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- M. Alexis Kamarowsky, né le 10 avril 1947 à Strang (Allemagne), administrateur-délégué de Luxembourg International Consulting S.A., ayant son adresse professionnelle sis 7, Val Sainte-Croix, L-1371 Luxembourg;

- M. Jean-Marc Debaty, né le 11 mars 1966 à Rocourt (Belgique), administrateur de Luxembourg International Consulting S.A., ayant son adresse professionnelle sis 7, Val Sainte-Croix, L-1371 Luxembourg;

- M. Federigo Cannizzaro di Belmontino, né le 12 septembre 1964 à La Spezia (Italie), juriste, ayant son adresse professionnelle sis 7, Val Sainte-Croix, L-1371 Luxembourg; et

- M. Sven Ulbrich, né le 13 février 1973 à Munich (Allemagne), administrateur de Oaklet GmbH, ayant son adresse professionnelle au Bettinastrasse 61, 60325 Francfort, Allemagne; et

3. le siège social de la Société est établi sis 5, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de ces mêmes personnes comparantes et en cas de distorsions entre la version anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et après lecture faite aux personnes comparantes, connues du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les mêmes personnes comparantes ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. KAMAROWSKY, J.-M. DEBATY, J.-J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 6 novembre 2008. Relation: EAC/2008/13797. - Reçu soixante-deux Euros cinquante Cents (12.500,- à 0,5% = 62,50 EUR).

Le Receveur ff. (signé): BOIÇA.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 12 novembre 2008.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2008142774/239/332.

(080167724) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

RS Rubis Car S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1143 Luxembourg, 31, rue Astrid.

R.C.S. Luxembourg B 142.800.

—
STATUTS

L'an deux mille huit, le quatre novembre.

Par-devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) Monsieur Safet RRUSTEMI, carrossier-peintre, né le 27 juin 1983 à Mitrovica (Kosovo), demeurant à L-1143 Luxembourg, 31, rue Astrid.

2) Madame Souad CHBIBI, épouse Safet RRUSTEMI, ingénieur en télécommunications, née le 31 juillet 1975 à Oued-Zem (Maroc), demeurant à L-1143 Luxembourg, 31, rue Astrid.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité familiale qu'ils déclarent constituer entre eux:

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de "RS RUBIS CAR S.à r.l."

Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés à prendre conformément aux dispositions de l'article 10 (2) des statuts.

Art. 3. La société a pour objet la vente et la location de voitures de luxe, la fourniture de services de conciergerie, de services VIP et de leasing.

Elle pourra faire toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 4. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 5. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cent parts sociales (100) de cent vingt-cinq (125,-) euros, chacune.

Les parts sociales ont été souscrites comme suit:

1. Monsieur Safet RRUSTEMI, prénommé	76	parts
2.- Madame Souad RRUSTEMI-CHBIBI, prénommée	24	parts
Total: cent parts sociales	100	parts

Ces parts sociales ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Art. 6. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle dans l'actif et dans les bénéfices.

Art. 7. Les cessions entre vifs des parts sociales à des tiers, ainsi que leur transmission pour cause de mort à quelque héritier ou légataire que ce soit, fût-il réservataire ou légal, sont subordonnées à l'agrément des associés représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital social pour les cessions entre vifs et les trois quarts (3/4) des droits appartenant aux survivants pour leur transmission à cause de mort.

La cession entre vifs des parts sociales ainsi que leur transmission pour cause de mort à des associés est libre.

Art. 8. Les cessions de parts sont constatées par un acte authentique ou sous seing privé. Toutefois, elles ne sont opposables à la société et aux tiers qu'après avoir été signifiées à la société ou acceptées par elle dans un acte notarié conformément aux dispositions de l'article 1690 du Code Civil.

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

A moins que les associés n'en décident autrement, le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances.

Art. 9. Simples mandataires de la société, le ou les gérants ne contractent en raison de leurs fonctions aucune obligation personnelle relativement à celles-ci, ils ne seront responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 10. Chaque part sociale du capital donne droit à une voix.

Les décisions de l'assemblée générale ne sont valablement prises qu'autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les délibérations qui portent modifications des statuts ne sont valablement prises que par la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Art. 11. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le premier exercice commence le jour de la constitution de la société et se termine le trente et un décembre deux mille huit.

Art. 12. Chaque année, le trente et un décembre, il sera dressé un inventaire de l'actif et du passif de la société. Le bénéfice net constaté, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements, sera réparti de la façon suivante:

- cinq pour cent (5,00%) pour la constitution d'un fonds de réserve légal, dans la mesure des dispositions légales;
- le solde restera à la libre disposition des associés.

Art. 13. La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un associé.

En cas de décès d'un associé, la société continuera avec les associés survivants, sous réserve des dispositions de l'article 7 des présents statuts.

Les héritiers, ayants droit ou créanciers d'un associé ne peuvent, pour quelque motif que ce soit et sous aucun prétexte, requérir l'apposition des scellés sur les biens, papier et valeurs de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux.

Art. 14. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par les associés.

Art. 15. Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, l'associé unique exerce les mêmes pouvoirs que ceux attribués à l'assemblée des associés dans la société à responsabilité limitée.

Les décisions de l'associé unique prises dans ce cadre sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit. De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit. Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans les conditions normales.

Art. 16. Pour tous les points non prévus aux présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales régissant la matière.

134270

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de huit cent cinquante euros.

Assemblée Générale Extraordinaire

Ensuite les associés, représentant l'intégralité du capital et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes:

- L'adresse de la société est établie à 31, rue Astrid, L-1143 Luxembourg.
- Est nommée gérante technique de la société pour une durée indéterminée:

* Madame Souad CHBIBI, épouse Safet RRUSTEMI, ingénieur en télécommunications, née le 31 juillet 1975 à Oued-Zem (Maroc) demeurant à L-1143 Luxembourg, 31, rue Astrid.

- Est nommé gérant administratif de la société pour une durée indéterminée:

* Monsieur Safet RRUSTEMI, carrossier-peintre, né le 27 juin 1983 à Mitrovica (Kosovo), demeurant à L-1143 Luxembourg, 31, rue Astrid.

- La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature conjointe des deux gérants.

Le notaire instrumentant a rendu les comparants attentifs au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, ceux-ci doivent être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par les comparants.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée en une langue d'eux connue aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Safet Rrustemi, Souad Chbib, Carlo Wersandt.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 5 novembre 2008, LAC/2008/44850. - Reçu à 0,25%: trente et un euros vingt-cinq cents (€ 31,25).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 novembre 2008.

Carlo WERSANDT.

Référence de publication: 2008142844/9127/103.

(080167602) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Intract GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7241 Bereldange, 204, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 51.828.

Im Jahre zweitausendacht, am einundzwanzigsten Oktober.

Vor dem unterzeichneten Notar Alex WEBER, mit dem Amtswohnsitz zu Niederkerschen.

IST ERSCIENEN:

Die englische Gesellschaft "INVEST = CASH HOLDING LTD", mit Sitz in 69 Southampton Row, London, WC1B 4ET, England, eingetragen im "Companies House, Cardiff for England und Wales" unter der Nummer 5892468,

hier vertreten durch Herrn Hans-Gerhardt FRANC, MBA, wohnhaft zu 45B Queens Road, Buckhurst Hill, IG9 5BU, Essex, England,

aufgrund einer Generalvollmacht unter Privatschrift ausgestellt am 17. Oktober 2008.

Die Erschienene, hier vertreten wie vorerwähnt, handelnd als alleinige Gesellschafterin der Gesellschaft mit beschränkter Haftung "INTRACT GmbH" (Identitätsnummer 1995 24 06 585), mit Sitz in L-7241 Bereldange, 204, route de Luxembourg, eingetragen im R.C.S.L. unter der Nummer B 51.828, gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch den Notar Reginald NEUMAN, mit damaligen Amtssitz in Luxemburg, am 4. Juli 1995, veröffentlicht im Memorial C, Nummer 513 vom 6. Oktober 1995, und deren Statuten abgeändert wurden gemäss Urkunde aufgenommen durch den Notar Gérard LECUIT, mit Amtssitz in Luxemburg, am 23. November 2004, veröffentlicht im Memorial C, Nummer 164 vom 23. Februar 2005 und gemäss Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar, am 20. Juni 2007, veröffentlicht im Memorial C, Nummer 1730 vom 16. August 2007,

ersucht den unterzeichneten Notar folgendes zu beurkunden:

Ausserordentliche Generalversammlung

Sodann hat sich die vorbenannte Gesellschaft "INVEST = CASH HOLDING LTD", alleinige Gesellschafterin der Gesellschaft "INTRACT GmbH", zu einer ausserordentlichen Generalversammlung eingefunden und folgenden Beschluss gefasst:

134271

Beschluss

Die Gesellschafterin beschliesst Artikel 3 der Satzung wie folgt abzuändern:

" **Art. 3.** Gesellschaftszweck ist die Vornahme von Nachforschungen und Informationserlangung für Auftraggeber bei Forderungen und/oder Vermögensschäden. Dies erfolgt unter der Bezeichnung "Asset Tracing".

Weiterhin die Vermittlung von Bonitäts- und Ratingprüfung, Wirtschafts- und Consumerauskünfte, Arbeitgeber-/Auftraggeber bzw. Adressermittlung auch international.

Sie kann alle Tätigkeiten ausüben und Beteiligungen eingehen, die den Gesellschaftszweck fördern und ihm dienen."

Kosten

Die Kosten, welche der Gesellschaft aufgrund gegenwärtiger Urkunde anfallen, werden abgeschätzt auf achthundert Euro (€ 800,-).

Der unterzeichnete Notar hat die Erschienene darauf aufmerksam gemacht, dass vor jeglicher kommerziellen Aktivität, die vorgenannte Gesellschaft im Besitz einer gültigen und vorschriftsmässigen Handlungsmächtigung zur Ausübung ihres Gesellschaftszweckes sein muss, was ausdrücklich durch die Erschienene anerkannt wurde.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Niederkerschen in der Amtsstube, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an Herrn Hans-Gerhardt FRANC, hat derselbe gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: FRANC, A. WEBER.

Enregistré à Capellen, le 22 octobre 2008. Relation: CAP/2008/3250. Reçu douze euros (€ 12,-).

Le Receveur (signé): NEU.

Für gleichlautende Ausfertigung, auf stempelfreiem Papier, der Gesellschaft auf Wunsch erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Niederkerschen, den 10. November 2008.

Alex WEBER.

Référence de publication: 2008142718/236/50.

(080167857) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Prime Oil Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4740 Pétange, 5, rue Prince Jean.

R.C.S. Luxembourg B 57.961.

L'an deux mille huit, le vingt et un octobre.

Par-devant Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "PRIME OIL FINANCE S.A." (numéro d'identité 1997 2200 770), avec siège social à L-8287 Kehlen, Zoning Industriel, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 57.961, constituée suivant acte reçu par le notaire Paul FRIEDERS, de résidence à Luxembourg, en date du 22 janvier 1997, publié au Mémorial C, numéro 243 du 20 mai 1997 et dont les statuts ont été modifiés suivant procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en date du 28 juin 2002, contenant conversion du capital social en euros, publié au Mémorial C, numéro 1429 du 3 octobre 2002 et suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 13 mars 2007, publié au Mémorial C, numéro 1032 du 1^{er} juin 2007

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Gérard LUSATTI, chef comptable, demeurant à Audun-le-Tiche (France),

qui désigne comme secrétaire Monsieur Jean-Marie WEBER, employé privé, demeurant à Aix-sur-Cloie/Aubange (Belgique).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Léon RENTMEISTER, employé privé, demeurant à Dahl.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Transfert du siège social de L-8287 Kehlen, Zoning Industriel à L-4740 Pétange, 5, rue Prince Jean et modification subséquente du premier alinéa de l'article 2 des statuts de la société.

II.- Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés y resteront annexées de même.

III.- L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée et tous les actionnaires présents ou représentés déclarant avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour avant l'assemblée, il a donc pu être fait abstraction des convocations d'usage.

IV.- La présente assemblée, représentant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité la résolution unique suivante:

Résolution unique

L'assemblée décide de transférer le siège social de L-8287 Kehlen, Zoning Industriel à L-4740 Pétange, 5, rue Prince Jean et de modifier le premier alinéa de l'article 2 des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

Art. 2. 1^{er} alinéa. "Le siège social est établi à Pétange."

Frais

Le montant des frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes, est évalué sans nul préjudice à sept cent cinquante euros (€ 750,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ont signé avec Nous notaire le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: LUSATTI, J.M. WEBER, RENTMEISTER, A. WEBER.

Enregistré à Capellen, le 22 octobre 2008. Relation: CAP/2008/3251. Reçu douze euros (€ 12,-).

Le Receveur (signé): NEU.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 10 novembre 2008.

Alex WEBER.

Référence de publication: 2008142722/236/52.

(080167861) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Farialima S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 57.210,00.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

R.C.S. Luxembourg B 137.022.

In the year two thousand eight, on the sixth day of Octobre.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared the following:

1. Napier Brown Holdings Limited, a company established and organized under the laws of Great Britain, having its registered office at International House, 1 St. Katharine's Way, London E1W 1XB, England, United Kingdom, registered with the Companies Register of the United Kingdom under number 00200917, hereinafter referred to as "Shareholder I";

hereby represented by Mrs Beatrice Gourbesville, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

2. Gordon Morrison, born on 20 March 1951 in Dingwall, residing at Carldane Court Bromley Lane Much Hadham Hertfordshire, SG10 6HU, United Kingdom, Mary Scott Morrison, born on 9 October 1951 in Greenock, residing at Carldane Court Bromley Lane Much Hadham Hertfordshire SG10 6HU, United Kingdom, and William Paul Harriman, born on 11 September 1946, residing at 8-10 New Fetter Lane London EC4A 1RS, United Kingdom, as trustees of the Gordon Morrison 2002 Life Interest Settlement, a trust dated 13 May 2002 and established under the laws of England and Wales, hereinafter referred to as "Shareholder II";

hereby represented by Mrs Beatrice Gourbesville, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

3. Monteagle Barlow Trust, a company established and organized under the laws of the United Kingdom, having its registered office at 4th Floor Clarebell House, 5-6 Cork Street London W1S 3NX, United Kingdom, registered with the Companies Register of the United Kingdom under number 02320279; hereinafter referred to as "Shareholder III";

hereby represented by Mrs Beatrice Gourbesville, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

4. Robert Grant Sloss, a British national born in London on 17 December 1968, with business address at Chilmark House, Chilmark, Salisbury, SP3 5AP;

hereby represented by Mrs Beatrice Gourbesville, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

5. James Edward Morse, British national born in Swansea on 25 October 1971, with business address at SB Bonsuccesso Administradora de Shopping Ltda, Room 6, 7th Floor, av. Cidade Jardim, 400, Jardins, Sao Paulo/SP;

hereby represented by Mrs Beatrice Gourbesville, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

6. Timothy Spencer Barlow, a British national born in Carshalton on 20 December 1967, with residence at the Old Manor House, Poffley End, Hailey, Witney Oxfordshire, OX29 9UW;

hereby represented by Mrs Beatrice Gourbesville, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

7. James Stephen Rees, a British national born in Sutton on 13 November 1970, with residence at Sunshine Cottage, Lodsworth, Petworth, West Sussex, GU28 9BY;

hereby represented by Mrs Beatrice Gourbesville, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

The entities and persons listed under items 1 to 7 here-above are hereinafter referred to as the "Shareholders".

I. The said proxies shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

II. The appearing Shareholders declare that they hold the entire share capital of Farialima S.à r.l., a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") with registered office at 3-5, Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg by a deed of Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg on 20 February 2008 (the "Company"). The Company is registered with the Registre de Commerce et des Sociétés under number B137.022 and its Articles of Incorporation were published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

III. The appearing Shareholders, represented as above mentioned, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

1 To increase the Company's share capital by an amount of twelve thousand one hundred ten pounds sterling (GBP 12,110) so as to raise it from its present amount of forty five thousand one hundred pounds sterling (GBP 45,100) to fifty seven thousand two hundred ten pounds sterling (GBP 57,210);

2 To approve the issue of twelve thousand one hundred ten (12,110) new Ordinary Shares with a nominal value of one pound sterling (GBP 1) each, having the same rights and privileges as the existing Ordinary Shares and entitling to dividends as from the day of the decision of shareholders resolving on the proposed capital so as to raise the number of shares from forty five thousand one hundred (45,100) shares to fifty seven thousand two hundred ten (57,210) shares, divided into fifty seven thousand one hundred ten (57,110) Ordinary Shares and one hundred (100) Special Preferred Shares;

3 To amend article 5 of the Company's articles of incorporation regarding the share capital of the Company, so as to reflect the decisions taken under items 1 to 2 above;

4 To restate the Company's articles of incorporation ("statuts coordonnés"), so as to reflect the decisions taken under items 1 to 2 above;

5 Miscellaneous.

After that, the Shareholders, represented as above mentioned, have requested the undersigned Notary to document the following resolutions:

First resolution

The Shareholders RESOLVED to increase the Company's share capital by an amount of twelve thousand one hundred ten pounds sterling (GBP 12,110) so as to raise it from its present amount of forty-five thousand one hundred pounds sterling (GBP 45,100) to fifty-seven thousand two hundred ten pounds sterling (GBP 57.210).

Second resolution

The Shareholders RESOLVED to issue of twelve thousand one hundred ten (12,110) new Ordinary Shares as defined in the Articles of Incorporation of the Company with a nominal value of one pound (GBP 1) each (the "Ordinary Shares"), having the same rights and privileges as the existing Ordinary Shares and entitling to dividends as from the day of the present decision of shareholders resolving on the proposed capital increase, so as to raise the number of shares from forty-five thousand one hundred (45,100) shares to fifty-seven thousand two hundred ten shares, divided into forty-five thousand (57,110) Ordinary Shares and one hundred (100) Special Preferred Shares.

Third resolution

Subscriptions/Payments

Thereupon, now appears Mrs Beatrice Gourbesville, prenamed, residing in Luxembourg, by virtue of the proxies given under private seal;

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of each of the Shareholders I to III, as follows:

1. In the name and on behalf of Napier Brown Holdings Limited, to five thousand three hundred eighty-two (5,382) Ordinary Shares, all with a nominal value of one pound sterling (GBP 1), each by a contribution in cash equal to five thousand three hundred eighty-two pounds sterling (GBP 5,382);

2. In the name of Gordon Morrison 2002 Life Interest Settlement to five thousand three hundred eighty-two (5,382) Ordinary Shares, all with a nominal value of one pound sterling (GBP 1), each by a contribution in cash equal to five thousand three hundred eighty-two pounds sterling (GBP 5,382);

3. In the name of Monteagle Barlow Trust Limited to one thousand three hundred forty-six (1,346) Ordinary Shares, all with a nominal value of one pound sterling (GBP 1) each by a contribution in cash equal to one thousand three hundred forty-six pounds sterling (GBP 1,346).

The person appearing declared and all the participants to the extraordinary general meeting recognise that the newly issued shares have been entirely paid up in cash and that the Company has at its disposal the total amount of twelve thousand one hundred ten pounds sterling (GBP 12,110), proof of which is given to the undersigned Notary who expressly records this statement.

Thereupon, the Shareholders, prenamed, hereby expressly waived any preferential subscription rights concerning the newly issued shares and agree with the subscription described here-above and resolved to accept the subscriptions and payments of the newly issued shares as described above.

Fourth resolution

As a result of the above resolutions, the Shareholders of the Company RESOLVED to amend article 5 of the Company's Articles of Incorporation, which shall forthwith read as follows:

" **Art. 5. Share Capital.** The share capital of the Company is set at fifty-seven two hundred ten pounds sterling (GBP 57,210) divided into one hundred (100) Special Preferred Shares (individually, a "Special Preferred Share" and collectively, the "Special Preferred Shares") and fifty-seven one hundred ten (57,110) ordinary shares (individually, a "Ordinary Share" and collectively, the "Ordinary Shares"), all with a nominal value of one pound sterling (GBP 1) each, all of which are fully paid up.

In addition to the share capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its par value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares, which the Company may redeem on a pro rata basis from its shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholders or to allocate funds to the legal reserve."

There being no further business, the general meeting was closed.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this document are estimated at approximately one thousand eight hundred euro (EUR 1,800.-).

Declaration

The undersigned Notary who speaks and understands English, states herewith that on request of the above appearing person's proxy holder the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person's proxy holder and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person's proxy holder, who is known to the Notary by its surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, the Notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le six octobre.

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1. Napier Brown Holdings Limited, une société établie et constituée selon les lois du Royaume-Uni, ayant son siège social à International House, 1 St. Katharine's Way, London E1W 1XB, England, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registre des Sociétés du Royaume-Uni sous le numéro 00200917, référés ci-après comme l'"Associé I";

ici représentée par Mme Beatrice Gourbesville, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

2. Gordon Morrison, né le 20 mars 1951 à Dingwall, résidant à Carldane Court Bromley Lane Much Hadham Hertfordshire, SG10 6HU, Royaume-Uni, Mary Scott Morisson, née le 9 octobre 1951 à Greenock, résidant à Carldane Court Bromley Lane Much Hadham Hertfordshire SG10 6HU, Royaume-Uni, et William Paul Harrimann, né le 11 septembre 1946, résidant au 8-10 New Fetter Lane London EC4A 1RS, Royaume-Uni, comme trustees de Gordon Morrison 2002 Life Interest Settlement, un trust créé le 13 Mai 2002 et établi selon les lois d'Angleterre et du Pays de Galles référé ci-après comme l'"Associé II";

ici représentée par Mme Béatrice Gourbesville, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

3. Monteagle Barlow Trust, une société établie et constituée selon les lois du Royaume-Uni, ayant son siège social à 4th Floor Clarebell House, 5-6 Cork Street London W1S 3NX, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registre des Sociétés du Royaume-Uni sous le numéro 02320279, référés ci-après comme l'"Associé III";

ici représenté par Mme Béatrice Gourbesville, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

4. Robert Grant Sloss, un citoyen britannique, né à Londres le 17 décembre 1968, avec adresse professionnelle à Chilmark House, Chilmark, Salisbury, SP3 5AP;

ici représenté par Mme Béatrice Gourbesville, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

5. James Edward Morse, un citoyen britannique, né à Swansea le 25 octobre 1971, avec adresse professionnelle à SB Bonsucesso Administradora de Shopping Ltda, Room 6, 7th Floor, av. Cidade Jardim, 400, Jardins, Sao Paulo/SP;

ici représenté par Mme Béatrice Gourbesville, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

6. Timothy Spencer Barlow, un citoyen britannique, né à Carshalton le 20 décembre 1967, avec adresse professionnelle à with business address at the Old Manor House, Poffley End, Hailey, Witney Oxfordshire, OX29 9UW;

ici représenté par Mme Béatrice Gourbesville, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

7. James Stephen Rees, un citoyen britannique, né à Carshalton le 13 novembre 1970, avec adresse professionnelle à Sunshine Cottage, Lodsworth, Petworth, West Sussex, GU28 9BY;

ici représenté par Mme Béatrice Gourbesville, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

Les entités et personnes listées ci-dessus sous les points 1 à 7 sont référées ci-après comme les "Associés".

I. Lesdites procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises aux fins d'enregistrement.

II. Les Associés comparants déclarent être les seuls associés de Farialima S.à r.l., une "société à responsabilité limitée" avec siège social à 3-5, Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, suivant acte passé par devant le notaire Joseph Elvinger, de résidence à Luxembourg, constituée le 20 février 2008 (la "Société"). La Société est en cours d'enregistrement au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 137.022 et son acte constitutif a été publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

III. Les Associés comparants, représentés comme mentionné ci-dessus, reconnaissent être entièrement informés des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

Agenda:

1. Approuver l'augmentation du capital social de la Société d'un montant de douze mille cent dix Livres Sterling (GBP 12.110) pour le porter de son montant actuel de quarante-cinq mille cent Livres Sterling (GBP 45.100) à cinquante-sept mille deux cent dix Livres Sterling (GBP 57.210);

2. Approuver l'émission de douze mille cent dix (12.110) nouvelles Parts sociales ordinaires de la Société d'une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1) chacune conférant les mêmes droits et privilèges que les Parts sociales ordinaires existantes et donnant droit à dividendes à partir du jour de la présente résolution décidant de l'augmentation capital, pour porter le nombre de parts sociales de quarante-cinq mille cent (45.100) parts sociales à cinquante-sept mille deux cent dix (57.210), divisé en (57.110) Parts sociales ordinaires et cent (100) Parts sociales préférentielles spéciales;

3. Acceptation de la souscription de Napier Brown Holdings Limited de cinq mille trois cent quatre-vingt-deux (5.382) Parts sociales ordinaires par un apport en numéraire de cinq mille trois cent quatre-vingt-deux Livres Sterling (GBP 5.382);

4. Acceptation de la souscription de Gordon Morrison 2002 Life Interest Settlement de cinq mille trois cent quatre-vingt-deux (5.382) Parts sociales ordinaires par un apport en numéraire de cinq mille trois cent quatre-vingt-deux Livres Sterling (GBP 5.382);

5. Acceptation de la souscription de Monteagle Barlow Trust de mille trois cent quarante-six (1.346) Parts sociales ordinaires par un apport en numéraire de mille trois cent quarante-six Livres Sterling (GBP 1.346);

6. Modification de l'article 5 des Statuts de la Société, afin de refléter les résolutions devant être adoptées sous les points 1) à 5) ci-dessus;

7. Refonte des statuts de la Société;

8. Divers.

Après cela, les Associés, représentés, comme mentionné ci-dessus, ont requis le notaire soussigné de documenter les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés DECIDENT d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de douze mille cent dix Livres Sterling (GBP 12.110) pour le porter de son montant actuel de quarante-cinq mille cent Livres Sterling (GBP 45.100) à cinquante-sept mille deux cent dix Livres Sterling (GBP 57.210).

Deuxième résolution

Les Associés DECIDENT d'émettre douze mille cent dix (12.110) nouvelles Parts sociales ordinaires de la Société d'une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1) chacune conférant les mêmes droits et privilèges que les Parts sociales ordinaires existantes et donnant droit à dividendes à partir du jour de la présente résolution décidant de l'augmentation

capital, pour porter le nombre de parts sociales de quarante-cinq mille cent (45.100) parts sociales à cinquante-sept mille deux cent dix (57.210), divisé en (57.110) Parts sociales ordinaires et cent (100) Parts sociales préférentielles spéciales.

Troisième résolution

Souscription/Payements

Ensuite comparaît Mme Béatrice Gourbesville, prémentionnée, résidant à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé, en vertu de procurations données sous seing privé:

Le comparant déclare souscrire, au nom et pour le compte de chacun des Associés, comme suit:

1 au nom et pour le compte de l'Associé I à cinq mille trois cent quatre-vingt-deux (5.382) Parts sociales ordinaires par un apport en numéraire de cinq mille trois cent quatre-vingt-deux Livres Sterling (GBP 5.382);

2 au nom et pour le compte de l'Associé II à cinq mille trois cent quatre-vingt-deux (5.382) Parts sociales ordinaires par un apport en numéraire de cinq mille trois cent quatre-vingt-deux Livres Sterling (GBP 5.382);

3 au nom et pour le compte de l'Associé III à mille trois cent quarante-six (1.346) Parts sociales ordinaires par un apport en numéraire de mille trois cent quarante-six Livres Sterling (GBP 1.346).

Le comparant déclare et tous les participants de l'assemblée générale reconnaissent que les parts nouvellement émises de la Société ont été entièrement payées en numéraire et que la Société a à sa disposition la somme totale de douze mille cent dix Livres Sterling (GBP 12.110), dont la preuve est donnée au notaire soussigné qui a expressément enregistré cette déclaration.

Ensuite les Associés, prémentionnés, renoncent expressément par la présente à tout droit de souscription préférentiel concernant les parts sociales nouvellement émises et approuvent la souscription décrite ci-dessus et décident d'accepter les souscriptions et les paiements des parts nouvellement émises tels que décrits ci-dessus.

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions adoptées ci-dessus, les Associés de la Société DECIDENT de modifier l'article 5 des Statuts de la Société, qui aura dorénavant la teneur suivante:

" **Art. 5. Capital.** Le capital souscrit de la Société est fixé à cinquante-sept mille deux cent dix Livres Sterling (GBP 57.210) représenté par cent (100) Parts sociales préférentielles spéciales (individuellement une "Part sociale préférentielle spéciale", et collectivement les "Parts sociales préférentielles spéciales") et cinquante-sept mille cent dix (57.110) Parts sociales ordinaires (individuellement une "Part sociale ordinaire" et collectivement les "Parts sociales ordinaires") ayant une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1,-) chacune, toutes entièrement libérées.

En plus du capital social, un compte de primes d'émission peut être établi auquel sera transférée toute prime d'émission payée pour toute part sociale en plus de sa valeur comptable. La somme du compte de primes d'émission peut être utilisée pour le paiement de toutes les parts sociales que la société pourra racheter en proportion des parts de ses associés, pour compenser toute perte nette réalisée, pour être distribuée aux associés ou pour allouer des fonds à la réserve légale."

Frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature incombant à la Société en raison du présent acte sont évalués à mille huit cents Euros (1.800,- EUR).

Déclaration

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire instrumentant qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-dessus, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte fait et interprétation donnée aux comparants à Luxembourg, connus du notaire instrumentant par ses noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: B. GOURBESVILLE, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 8 octobre 2008. Relation: LAC/2008/40888. - Reçu à 0,50 %: soixante-dix-huit euros trente-cinq cents (78,35 €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2008.

J. ELVINGER.

Référence de publication: 2008142628/211/247.

(080167972) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Challenge S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 30, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 116.705.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 28 avril 2008.

Tom METZLER

Notaire

Référence de publication: 2008141953/222/12.

(080166513) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.

Spimelux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4149 Esch-sur-Alzette, 68, rue Romain Fandel.

R.C.S. Luxembourg B 108.285.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 7 novembre 2008.

Pour copie conforme

Pour la société

Maître Jean SECKLER

Notaire

Référence de publication: 2008141951/231/14.

(080166533) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.

121 Bloor Street (Luxembourg) Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 105.920.

Les administrateurs de 121 Bloor Street (Luxembourg) Holding S.A. (ci-après la "Société") ont pris la décision de transférer le siège social de la Société avec effet au 23 septembre 2008 du 46a, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg vers le 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A.

Sebastian Best / Jacqueline Siebenaller

Référence de publication: 2008141949/736/15.

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2008, réf. LSO-CW02018. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080166030) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.

**Brasserie Gielen Eck S.A., Société Anonyme,
(anc. Brasserie Notre-Dame S.A.).**

Siège social: L-2610 Luxembourg, 208, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 124.244.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 20 octobre 2008.

Tom METZLER

Notaire

Référence de publication: 2008141926/222/13.

(080165997) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.

N.A.G. S.A., New Adventures Games SA, Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 80.787.

Nous vous prions de noter notre décision de dénoncer le siège social de la société ci-dessus référencée avec effet au 2 mai 2008.

La société NAG, NEW ADVENTURES GAMES S.A ne sera donc plus domiciliée au 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg à compter du 2 mai 2008.

Luxembourg, le 2 mai 2008.
Maître Esbelta DE FREITAS
Liquidateur

Référence de publication: 2008141874/1157/15.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT09369. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080166601) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.

Graphix S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 102.820.

Nous vous prions de noter notre décision de dénoncer le siège social de la société ci-dessus référencée avec effet au 2 juin 2008.

La société GRAPHIX SA ne sera donc plus domiciliée au 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg à compter du 2 juin 2008.

Luxembourg, le 25 juillet 2008.
Maître Esbelta DE FREITAS
Liquidateur

Référence de publication: 2008141862/1157/15.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT09361. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080166605) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.

Puissance Pro International s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4750 Pétange, 2, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 142.833.

STATUTS

L'an deux mille huit, le trente octobre.

Par-devant Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage.

ONT COMPARU:

1.- Madame Sandra RIDACKER, employée, née à Moyeuvre-Grande (France) le 8 juin 1973, demeurant à F-54720 Cutry, 1bis, route de Beuveille.

2.- Madame Josette NIEL, sans profession, née à Le Mans (France) le 21 septembre 1947, demeurant à F-54860 Haucourt, 11, rue Alfred de Musset.

3.- Monsieur Pasqualino DI BARTOLOMEO, gérant de société, né à Prata d'Ansidonia (Italie) le 8 octobre 1948, demeurant à L-4750 Pétange, 2, route de Longwy.

4.- Monsieur Jean-Pierre SOARES, commercial, né à Paris (France) le 26 août 1966, demeurant à F-54720 Cutry, 1bis, route de Beuveille.

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils vont constituer entre eux.

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de "PUISSANCE PRO INTERNATIONAL s.à r.l.".

Art. 2. Le siège de la société est établi à Pétange; il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

La société pourra établir des filiales et des succursales aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 3. La société a pour objet l'achat, la vente, l'import et l'export de produits de nettoyage.

La société est autorisée à contracter des emprunts pour son propre compte et à accorder tous cautionnements ou garanties.

La société pourra effectuer toutes activités et opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières, immobilières ou autres se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou susceptibles d'en favoriser la réalisation.

Art. 4. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 5. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (€ 12.500,-), divisé en deux cent cinquante (250) parts sociales d'une valeur nominale de cinquante euros (€ 50,-) chacune.

Art. 6. Les parts sociales ne sont cessibles entre associés qu'avec le consentement préalable des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Il en est de même pour toute cession de parts sociales entre vifs à un tiers non associé.

Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément préalable des propriétaires de parts sociales représentant au moins les trois-quarts des droits appartenant aux survivants.

En cas de cession, la valeur d'une part est évaluée sur base des trois derniers bilans de la société.

Art. 7. La cession de parts sociales doit être constatée par un acte notarié ou sous seing privé.

Elle n'est opposable à la société et aux tiers qu'après avoir été notifiée à la société ou acceptée par elle conformément à l'article 1690 du Code Civil.

Art. 8. En cas de décès d'un associé, gérant ou non gérant, la société ne sera pas dissoute et elle continuera entre les associés survivants et les héritiers de l'associé décédé.

L'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un quelconque des associés ne met pas fin à la société.

Art. 9. Chaque part est indivisible à l'égard de la société. Les propriétaires indivis sont tenus de se faire représenter auprès de la société par un seul d'entre eux ou un mandataire commun choisi parmi les associés.

Les droits et obligations attachés à chaque part la suivent dans quelques mains qu'elle passe. La propriété d'une part emporte de plein droit adhésion aux présents statuts.

Les héritiers et créanciers d'un associé ne peuvent sous quelque prétexte que ce soit, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la société ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées générales.

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants nommés par l'assemblée des associés à la majorité du capital social et pris parmi les associés ou en dehors d'eux.

L'acte de nomination fixera la durée de leurs fonctions et leurs pouvoirs.

Les associés pourront à tout moment décider de la même majorité la révocation du ou des gérants pour causes légitimes, ou encore pour toutes raisons quelles qu'elles soient, laissées à l'appréciation souveraine des associés moyennant observation toutefois, en dehors de la révocation pour causes légitimes, du délais de préavis fixé par le contrat d'engagement ou d'un délai de préavis de deux mois.

Le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour faire et autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet. Le ou les gérants ont la signature sociale et ils ont le droit d'ester en justice au nom de la société tant en demandant qu'en défendant.

Art. 11. Le décès du ou des gérants ou leur retrait, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la société.

Les héritiers ou ayants cause du ou des gérants ne peuvent en aucun cas faire apposer des scellés sur les documents et registres de la société, ni faire procéder à un inventaire judiciaire des valeurs sociales.

Art. 12. Les décisions des associés sont prises en assemblée générale ou encore par un vote écrit sur le texte des résolutions à prendre et qui sera communiqué par lettre recommandée par la gérance aux associés.

Le vote écrit devra dans ce dernier cas être émis et envoyé à la société par les associés dans les quinze jours de la réception du texte de la résolution proposée.

Art. 13. A moins de dispositions contraires prévues par les présents statuts ou par la loi, aucune décision n'est valablement prise que pour autant qu'elle ait été adoptée par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Si ce quorum n'est pas atteint à la première réunion ou lors de la consultation par écrit, les associés sont convoqués ou consultés une seconde fois, par lettre recommandée, et les décisions sont prises à la majorité des votes émis, quelle que soit la portion du capital représenté.

Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Art. 14. Les décisions sont constatées dans un registre de délibérations tenu par la gérance au siège social et auquel seront annexées les pièces constatant les votes exprimés par écrit ainsi que les procurations.

Art. 15. L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 16. Il sera dressé à la fin de l'exercice social un inventaire général de l'actif et du passif de la société et un bilan résumant cet inventaire. Chaque associé ou son mandataire muni d'une procuration écrite pourront prendre au siège social communication desdits inventaire et bilan.

Art. 17. Les produits de la société, constatés par l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, des charges sociales, de tous amortissements de l'actif social et de tous comptes de provisions pour risques commerciaux ou autres,

constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net il sera prélevé 5% pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce qu'il ait atteint le dixième du capital social.

Le solde du bénéfice sera à la disposition des associés qui décideront de son affectation ou de sa répartition.

S'il y a des pertes, elles seront supportées par tous les associés dans les proportions et jusqu'à concurrence de leurs parts sociales.

Art. 18. En cas de dissolution anticipée, la liquidation est faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 19. Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts seront réglées conformément à la loi du 18 septembre 1933 sur les sociétés commerciales telle que modifiée.

Souscription et libération

Les parts sociales ont été souscrites comme suit:

1) Madame Sandra RIDACKER, préqualifiée, douze parts sociales	12
2) Madame Josette NIEL, préqualifiée, douze parts sociales	12
3) Monsieur Pasqualino DI BARTOLOMEO, préqualifié, cent treize parts sociales	113
4) Monsieur Jean-Pierre SOARES, préqualifié, cent treize parts sociales	113
Total: deux cent cinquante parts sociales	250

Les parts sociales ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (€ 12.500,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

Disposition transitoire

Exceptionnellement le premier exercice prend cours le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2008.

Frais

Le montant des frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution, est évalué sans nul préjudice à mille euros (€ 1.000,-).

Assemblée générale extraordinaire

Ensuite, les comparants représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les décisions suivantes:

- 1) Monsieur Jean-Pierre SOARES, préqualifié, est nommé gérant technique de la société pour une durée indéterminée.
- 2) Monsieur Pasqualino DI BARTOLOMEO, préqualifié, est nommé gérant administratif de la société pour une durée indéterminée.
- 3) La société est valablement engagée en toutes circonstances soit par la signature individuelle du gérant technique soit par la signature conjointe du gérant technique et du gérant administratif.
- 4) Le siège social est fixé à L-4750 Pétange, 2, route de Longwy.

Le notaire instrumentant a rendu attentifs les comparants au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par les comparants.

DONT ACTE, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: RIDAKER, NIEL, DI BARTOLOMEO, SOARES, A. WEBER.

Enregistré à Capellen, le 3 novembre 2008. Relation: CAP/2008/3348. - Reçu soixante-deux euros cinquante cents. 12.500.- à 0,5% = 62,50 €.

Le Receveur (signé): NEU.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 10 novembre 2008.

A. WEBER.

Référence de publication: 2008143276/236/132.

(080168839) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2008.

Richmond Road (Luxembourg) Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R.C.S. Luxembourg B 115.261.

Les administrateurs de Richmond Road (Luxembourg) Holding S.A. (ci-après la "Société") ont pris la décision de transférer le siège social de la Société avec effet au 23 septembre 2008 du 46a, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg vers le 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg,

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A.

Sebastian Best / Jacqueline Siebenaller

Référence de publication: 2008141938/736/15.

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2008, réf. LSO-CW02021. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080166044) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.

Vintage Towers (Luxembourg) Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R.C.S. Luxembourg B 108.190.

Les administrateurs de Vintage Towers (Luxembourg) Holding S.A. (ci-après la "Société") ont pris la décision de transférer le siège social de la Société avec effet au 23 septembre 2008 du 46a, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg vers le 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A.

Sebastian Best / Jacqueline Siebenaller

Référence de publication: 2008141936/736/15.

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2008, réf. LSO-CW02028. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080166051) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.

1010 Gauchetière (Luxembourg) Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R.C.S. Luxembourg B 116.581.

Les administrateurs de 1010 Gauchetière (Luxembourg) Holding S.A. (ci-après la "Société") ont pris la décision de transférer le siège social de la Société avec effet au 23 septembre 2008 du 46a, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg vers le 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg,

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A.

Sebastian Best / Jacqueline Siebenaller

Référence de publication: 2008141933/736/15.

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2008, réf. LSO-CW02011. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080166054) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.

Performance Parts S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5730 Aspelt, 49A, rue de Mondorf.
R.C.S. Luxembourg B 103.260.

L'an deux mille huit, le vingt-deux octobre.

Par-devant Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage.

ONT COMPARU:

1.- Monsieur Steve FLENER, agent d'assurances, né à Esch-sur-Alzette le 8 mai 1976, demeurant à L-4940 Bascharage, 279, avenue de Luxembourg,

détenteur de quatre-vingt-douze (92) parts sociales.

2.- Madame Xiaowei ZHAN, employée privée, née à Zhejiang (Chine) le 19 décembre 1979, demeurant à L-4940 Bascharage, 279, avenue de Luxembourg,

détentriche de quatre-vingt-huit (88) parts sociales.

Les comparants préqualifiés sub 1.- et 2.-, agissant en leur qualité de seuls associés de la société à responsabilité limitée "PERFORMANCE PARTS S.à r.l." (numéro d'identité 2004 24 19 606), avec social à L-4940 Bascharage, 131, avenue de Luxembourg, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 103.260, constituée suivant acte reçu par le notaire Georges d'HUART, de résidence à Pétange, en date du 15 septembre 2004, publié au Mémorial C, numéro 1254 du 8 décembre 2004 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 3 mai 2007, publié au Mémorial C, numéro 1330 du 2 juillet 2007,

ont requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident de modifier le point a) de l'article 3 des statuts, relatif à l'objet social, pour lui donner la teneur suivante:

"a) l'import et l'export, le commerce en gros et en détail de cycles, motocycles, scooters et tous véhicules automoteurs, l'achat et la vente de pièces détachées et accessoires pour vélos, cycles-moteurs, motos, quads, kartings, véhicules automoteurs, directe ou par Mail order (vente par correspondance et e-commerce)".

Deuxième résolution

Les associés décident de transférer le siège social de L-4940 Bascharage, 131, avenue de Luxembourg à L-5730 Aspelt, 49A, rue de Mondorf et de modifier l'article 2 des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 2.** Le siège de la société est établi à Aspelt. Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision du ou des gérants."

Le notaire instrumentant a rendu attentif les comparants au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par les comparants.

Frais

Le montant des frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes, est évalué sans nul préjudice à sept cent cinquante euros (€ 750,-).

Dont acte, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: FLENER, ZHAN, A. WEBER.

Enregistré à Capellen, le 24 octobre 2008. Relation: CAP/2008/3291 - Reçu douze euros (EUR 12,-).

Le Receveur (signé): NEU.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 10 novembre 2008.

Alex WEBER.

Référence de publication: 2008142729/236/48.

(080167918) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Deco Sphere S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R.C.S. Luxembourg B 89.980.

Nous vous prions de noter notre décision de dénoncer le siège social de la société ci-dessus référencée avec effet au 2 juin 2008.

La société DECO SPHERE SARL ne sera donc plus domiciliée au 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg à compter du 2 juin 2008.

Luxembourg, le 25 juillet 2008.

Maître Esbelta DE FREITAS

Liquidateur

Référence de publication: 2008141803/1157/15.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT09336. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080166593) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.

Grandbay Investments S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 55.540.

Nous vous prions de noter notre décision de dénoncer le siège social de la société ci-dessus référencée avec effet au 2 juin 2008.

La société GRANDBAY INVESTMENTS SA ne sera donc plus domiciliée au 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg à compter du 2 juin 2008.

Luxembourg, le 25 juillet 2008.

Maître Esbelta DE FREITAS

Liquidateur

Référence de publication: 2008141796/1157/15.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT09358. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080166596) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.

Yachting International Rest S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 29.870.

Nous vous prions de noter notre décision de dénoncer le siège social de la société ci-dessus référencée avec effet au 2 mai 2008.

La société YACHTING INTERNATIONAL REST S.A ne sera donc plus domiciliée au 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg à compter du 2 mai 2008.

Luxembourg, le 2 mai 2008.

Maître Esbelta DE FREITAS

Liquidateur

Référence de publication: 2008141794/1157/15.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT09372. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080166598) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.

Wasteholdco 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 135.364.

In the year two thousand and eight, on the twenty-seventh day of October.

Before the undersigned Maître Joëlle BADEN, notary, residing in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg.

There appears:

MONTAGU III GMBH & CO KG, a partnership governed by the laws of Germany, with registered office at 28, Brienner Strasse, D-80333 Munich (Germany), registered with the Munich Register of Commerce and Companies under number HRA 86 263,

hereby represented by Grégory GUISSARD, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy under private seal given in Munich (Germany), on 24 October 2008.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxy holder of the appearing party and the undersigned notary shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as aforementioned, is the Sole Partner of WASTEHDSCO 1 S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary dated 5 December 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 371 of 13 February 2008, and registered with the Trade and Companies' Register of Luxembourg under number B 135.364. The articles of incorporation have been amended for the last time by a deed of the undersigned notary dated 9 October 2008, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The appearing party recognises to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

1. To cancel the resolutions taken in the notarial deed dated 9 October 2008 and more particularly the capital decrease by way of redemption and cancellation of all the Class A1 shares for an amount of EUR 2,302,826.95.

2. Reduction of the share premium of the Company by an amount of EUR 2,302,826.95;

3. Miscellaneous.

Then, the Sole Partner takes the following resolutions:

First resolution

By a notarial deed dated of 9 October 2008 the Sole Partner decided to decrease the share capital of the Company by redemption and cancellation of all the Class A1 shares for an amount of EUR 2,302,826.95.

After due consideration and with retroactive effect as at the date of the previous notarial deed, the Sole Partner decides to cancel the resolutions taken in the notarial deed dated of 9 October 2008 and more particularly the capital decrease by way of redemption and cancellation of all the Class A1 shares for an amount of EUR 2,302,826.95, as if the notarial deed was never executed and/or brought into existence, it being confirmed by the appearing party that no steps whatsoever have been taken since that date to implement the resolutions taken.

Second resolution

As a result of the above resolution, the Sole Partner resolves, so as to reflect the above cancellation of the resolutions taken in the deed of 9 October 2008, to fully restate article 5 of the articles of incorporation of the Company, which shall have with retroactive effect as of 9 October 2008 the following wording:

" **Art. 5. Capital.** The Company's share capital is set at four million eight hundred forty two thousand five hundred ninety five Euro (EUR 4,842,595) represented by

(i) four hundred eighty four thousand two hundred fifty nine (484,259) shares of class A1 (the "Class A1 Shares"), (ii) four hundred eighty four thousand two hundred fifty nine (484 259) shares of class A2 (the "Class A2 Shares"), (iii) four hundred eighty four thousand two hundred fifty nine (484 259) shares of class A3 (the "Class A3 Shares"), (iv) four hundred eighty four thousand two hundred fifty nine (484 259) shares of class A4 (the "Class A4 Shares"), (v) four hundred eighty four thousand two hundred fifty nine (484 259) shares of class A5 (the "Class A5 Shares"), (vi) four hundred eighty four thousand two hundred fifty nine (484 259) shares of class A6 (the "Class A6 Shares"), (vii) four hundred eighty four thousand two hundred fifty nine (484 259) shares of class A7 (the "Class A7 Shares"), (viii) four hundred eighty four thousand two hundred fifty nine (484 259) shares of class A8 (the "Class A8 Shares"), (ix) four hundred eighty four thousand two hundred fifty nine (484 259) shares of class A9 (the "Class A9 Shares"), and (x) four hundred eighty four thousand two hundred fifty nine (484 264) shares of class A10 (the "Class A10 Shares") each share having a par value of one euro (EUR 1).

The shares of class A1 to A10 are hereinafter referred to as the "A Shares" and their holders from time to time will be referred to as "A Partners". Any reference made hereinafter to a "share" or to "shares" shall be construed as a reference to any or all of the above classes of shares, depending on the context and as applicable, and the same construction shall apply to a reference to a "partner" or to "partners".

Each class of shares will have the same rights, save as otherwise provided in these articles of incorporation. Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings of partners."

Third resolution

The Sole Partner resolves to reduce the Company's share premium account with retroactive effect as at the previous notarial deed dated 9 October 2008, by an amount of EUR 2,302,826.95 so as to bring it from its current amount of EUR 16,871,079.87 to EUR 14,568,252.92 and by reimbursement of the same amount.

Costs and expenses

The costs, expenses, remunerations or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed at one thousand two hundred euro (EUR 1,200).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxy holder of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same proxy holder and in case of divergences between the English and the French texts, the English text will prevail.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, at the office of the undersigned notary, on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, said proxy holder signed together with the notary this original deed.

Suit la traduction française de ce qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-sept octobre.

Par-devant Maître Joëlle BADEN, notaire de résidence à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg,

A COMPARU:

MONTAGU III GMBH & CO KG, un partnership de droit allemand, ayant son siège social au 28, Brienner Strasse à D-80333 Munich (Allemagne) et enregistré auprès du registre de commerce de Munich sous le numéro HRA 86 263

ici représentée par Monsieur Gregory GUISSARD, juriste, avec adresse professionnelle à Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Munich (Allemagne), le 24 octobre 2008.

La procuration, signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, est l'Associée Unique de WASTEHOLDCO 1 S.à.r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois luxembourgeoises ayant son siège social au 23, avenue Monterey à L-2086 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 5 décembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 371 du 13 février 2008, et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 135.364. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 9 octobre 2008, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Laquelle partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions sur base de l'ordre du jour suivant:

1. Annulation des résolutions prises à l'acte notarié en date du 9 octobre 2008 et plus particulièrement la diminution du capital social au moyen du rachat et de l'annulation de toutes les parts sociales de Catégorie A1 pour un montant de EUR 2 302 826,95;

2. Réduction de la prime d'émission de la Société d'un montant de EUR 2,302,826.95;

3. Divers.

L'associée unique a requis le notaire d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

Dans l'acte notarié du 9 octobre 2008, l'Associée Unique a décidé de réduire le capital de la Société par le rachat et l'annulation de toutes les parts sociales de la Catégorie A1 pour un montant de EUR 2.302.826,95.

Après mûres réflexions et avec effet rétroactif à la date du précédent acte notarié, l'Associée Unique décide d'annuler les résolutions prises à l'acte notarié en date du 9 octobre 2008 et notamment la réduction de capital au moyen du rachat et de l'annulation de toutes les parts sociales de Catégorie A1 pour un montant de EUR 2.302.826,95, comme si l'acte notarié n'avait jamais été signé et/ou n'avoir jamais produit d'effets. La comparante confirme qu'aucune mesure n'a été prise depuis cette date afin de rendre effectives les résolutions prises.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'Associée Unique décide, afin de refléter l'annulation des résolutions prises dans ledit acte du 9 octobre 2008, de reformuler l'article 5 des Statuts de la Société pour lui donner avec effet rétroactif au 9 octobre 2008 la teneur suivante:

" **Art. 5. Capital.** Le capital social de la Société est fixé à quatre millions huit cent quarante deux mille cinq cent quatre-vingt quinze euros (EUR 4.842.595,-) représenté par (i) quatre cent quatre vingt quatre mille deux cent cinquante neuf (484.259) parts sociales de catégorie A1 (les "Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A1"), (ii) quatre cent quatre vingt quatre mille deux cent cinquante neuf (484 259) parts sociales de catégorie A2 (les "Parts Sociales ordinaires de Catégorie A2"), (iii) quatre cent quatre vingt quatre mille deux cent cinquante neuf (484 259) parts sociales de catégorie A3 (les "Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A3"), (iv) quatre cent quatre vingt quatre mille deux cent cinquante neuf (484 259) parts sociales de catégorie A4 (les "Parts Sociales ordinaires de Catégorie A4"), (v) quatre cent quatre vingt quatre mille deux cent cinquante neuf (484 259) parts sociales de catégorie A5 (les "Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A5"), (vi) quatre cent quatre vingt quatre mille deux cent cinquante neuf (484 259) parts sociales de catégorie A6 (les "Parts Sociales ordinaires de Catégorie A6"), (vii) quatre cent quatre vingt quatre mille deux cent cinquante neuf (484 259) parts sociales de catégorie A7 (les "Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A7"), (viii) quatre cent quatre vingt quatre mille deux cent cinquante neuf (484 259) parts sociales de catégorie A8 (les "Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A8"), (ix) quatre cent quatre vingt quatre mille deux cent cinquante neuf (484 259) parts sociales de catégorie A9 (les "Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A9"), et (x) quatre cent quatre vingt quatre mille deux cent soixante quatre (484 264) parts sociales de catégorie A10 (les "Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A10"), d'une valeur d'un euro (EUR 1,-) chacune.

Les Parts Sociales Ordinaires de catégorie A1 à A10 sont ci-après désignés comme étant les «Parts Sociales A» et les détenteurs le cas échéant seront appelés les «Associés de catégorie A». Toute référence faite ci-après à une "Part Sociale" ou aux "Parts Sociales" sera interprétée comme une référence à tout ou partie des catégories de parts sociales mentionnées ci-dessus, dépendant du contexte et si cela est applicable, et la même interprétation sera faite en cas de référence à un "Associé" ou aux "Associés".

Chaque catégorie de parts sociales aura les mêmes droits, sauf s'il en est disposé autrement dans les présents statuts. Chaque part sociale donne droit à une voix aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires des Associés."

Troisième résolution

L'Associée Unique décide de diminuer le compte de prime d'émission, avec effet rétroactif à la date du précédent acte notarié du 9 octobre 2008, d'un montant de EUR 2.302.826,95 pour le porter de son montant actuel de EUR 16.871.079,87 à EUR 14.568.252,92.

Frais et dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge, en raison des présentes, sont estimés à mille deux cents euros (EUR 1.200).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du mandataire de la partie comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Grégory GUISSARD et Joëlle BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 30 octobre 2008. LAC / 2008 / 44066. — Reçu € 12,- (douze euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2008.

Joëlle BADEN.

Référence de publication: 2008142233/7241/154.

(080167147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2008.

Guarulhos S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 63.961,00.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 79, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 136.844.

In the year two thousand eight, on the sixth day of October.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared the following:

1. Granton Investments Limited, a company established and organized under the laws of the United Kingdom, having its registered office at 5th Floor Castle Chambers Castle Street Liverpool Merseyside L2 9TL, registered with the Companies Register of the United Kingdom under number 04666864, hereinafter referred to as "Shareholder I";

hereby represented by Mrs Beatrice Gourbesville, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

2. James Stephen Rees, born in Sutton, United Kingdom, on 13 November 1970, residing in Sunshine Cottage, Lods-worth, Petworth, West Sussex GU28 9BY, United Kingdom, hereinafter referred to as "Shareholder II";

hereby represented by Mrs Beatrice Gourbesville, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

3. Buildworth Limited, a company established and organized under the laws of the United Kingdom, having its registered office at Datam House 48 Maddox Street London W1S 1QB, United Kingdom, registered with the Companies Register of the United Kingdom under number 03805758, hereinafter referred to as "Shareholder III";

hereby represented by Mrs Beatrice Gourbesville, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

4. NPK Holdings Limited, a company established and organized under the laws of the United Kingdom, having its registered office at 37 Cambridge Place Cambridge CB2 1NS, United Kingdom, registered with the Companies Register of the United Kingdom under number 00001346, hereinafter referred to as "Shareholder IV";

hereby represented by Mrs Beatrice Gourbesville, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

5. Atkins Properties Limited, a company established and organized under the laws of the United Kingdom, having its registered office at Cedars Cottage 16 Church Street Epsom Surrey KT17 4QB, England, United Kingdom, registered with the Companies Register of the United Kingdom under number 00685514, hereinafter referred to as "Shareholder V";

hereby represented by Mrs Beatrice Gourbesville, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

6. Monteagle Barlow Trust, a company established and organized under the laws of the United Kingdom, having its registered office at 4th Floor Clarebell House, 5-6 Cork Street London W1S 3NX, United Kingdom, registered with the Companies Register of the United Kingdom under number 02320279, hereinafter referred to as "Shareholder VI";

hereby represented by Mrs Beatrice Gourbesville, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

7. Napier Brown Holdings Limited, a company established and organized under the laws of Great Britain, having its registered office at International House, 1 St. Katharine's Way, London E1W 1XB, England, United Kingdom, registered with the Companies Register of the United Kingdom under number 00200917, hereinafter referred to as "Shareholder VII";

hereby represented by Mrs Beatrice Gourbesville, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

8. Robert Grant Sloss, a British national born in London on 17 December 1968, with business address at Chilmark House, Chilmark, Salisbury, SP3 5AP;

hereby represented by Mrs Beatrice Gourbesville, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

9. James Edward Morse, British national born in Swansea on 25 October 1971, with business address at SB Bonsuccesso Administradora de Shopping Ltda, Room 6, 7th Floor, av. Cidade Jardim, 400, Jardins, Sao Paulo/SP;

hereby represented by Mrs Beatrice Gourbesville, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

10. Timothy Spencer Barlow, a British national born in Carshalton on 20 December 1967, with business address at the Old Manor House, Poffley End, Hailey, Witney Oxfordshire, OX29 9UW;

hereby represented by Mrs Beatrice Gourbesville, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

The persons and entities listed under items 1 to 10 here-above are hereinafter referred to as the "Shareholders".

I. The said proxies shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

II. The appearing Shareholders declare that they hold the entire share capital of Guarulhos S.à r.l., a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") with registered office at 79, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg, incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg by a deed of Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg on 20 February 2008 (the "Company"). The Company is registered with the Registre de Commerce et des Sociétés under number B 136.844 and its Articles of Incorporation published in the Mé-morial C, Recueil des Sociétés et Associations.

III. The appearing Shareholders, represented as above mentioned, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

1 To increase the Company's share capital by an amount of ten thousand three hundred sixty-one pounds sterling (GBP 10,361) so as to raise it from its present amount of fifty three thousand six hundred pounds sterling (GBP 53,600) to sixty three thousand nine hundred sixty one pounds sterling (GBP 63,961);

2 To approve the issue of ten thousand three hundred sixty-one (10,361) new Ordinary Shares with a nominal value of one pound sterling (GBP 1) each, having the same rights and privileges as the existing Ordinary Shares and entitling to dividends as from the day of the decision of shareholders resolving on the proposed capital so as to raise the number of shares from fifty three thousand six hundred (53,600) shares to sixty three thousand nine hundred sixty one (63,961) shares, divided into sixty three thousand eight hundred sixty-one (69,861) Ordinary Shares and one hundred (100) Special Preferred Shares;

3 To amend article 5 of the Company's articles of incorporation regarding the share capital of the Company, so as to reflect the decisions taken under items 1 to 2 above;

4 To restate the Company's articles of incorporation ("statuts coordonnés"), so as to reflect the decisions taken under items 1 to 2 above;

5 Miscellaneous.

After that, the Shareholders, represented as above mentioned, have requested the undersigned Notary to document the following resolutions:

First resolution

The Shareholders RESOLVED to increase the Company's share capital by an amount of ten thousand three hundred sixty-one pounds sterling (GBP 10,361) so as to raise it from its present amount of fifty-three thousand six hundred pounds sterling (GBP 53,600) to sixty-three thousand nine hundred sixty-one pounds sterling (GBP 63,961).

Second resolution

The Shareholders RESOLVED to issue ten thousand three hundred sixty-one (10,361) new Ordinary Shares with a nominal value of one pound sterling (GBP 1) each, having the same rights and privileges as the existing Ordinary Shares and entitling to dividends as from the day of the decision of shareholders resolving on the proposed capital so as to raise the number of shares from fifty-three thousand six hundred (53,600) shares to sixty-three thousand nine hundred sixty-one (63,961) shares, divided into sixty three thousand eight hundred sixty-one (69,861) Ordinary Shares and one hundred (100) Special Preferred Shares.

*Third resolution**Subscriptions/Payments*

Thereupon, now appears Mrs Beatrice Gourbesville, prenamed, residing in Luxembourg, by virtue of the proxies given under private seal;

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of each of the Shareholders, as follows:

1. In the name and on behalf of Shareholder V, to two thousand two hundred eighty-seven (2,287) Ordinary Shares, all with a nominal value of one pound sterling (GBP 1) each by a contribution in cash equal to two thousand two hundred eighty-seven pounds sterling (GBP 2,287);

2. In the name and on behalf of Shareholder VI, to one thousand three hundred forty-six (1,346) Ordinary Shares, all with a nominal value of one pound sterling (GBP 1) each by a contribution in cash equal to one thousand three hundred forty-six pounds sterling (GBP 1,346);

3. In the name and on behalf of Shareholder II, to one thousand three hundred forty-six (1,346) Ordinary Shares, all with a nominal value of one pound sterling (GBP 1) each by a contribution in cash equal to one thousand three hundred forty-six pounds sterling (GBP 1,346);

4. In the name and on behalf of Shareholder VII, to five thousand three hundred eighty-two (5,382) Ordinary Shares, all with a nominal value of one pound sterling (GBP 1) each by a contribution in cash equal to five thousand three hundred eighty-two pounds sterling (GBP 5,382);

The person appearing declared and all the participants to the extraordinary general meeting recognise that the newly issued shares have been entirely paid up in cash and that the Company has at its disposal the total amount of ten thousand three hundred sixty-one pounds sterling (GBP 10,361), proof of which is given to the undersigned notary who expressly records this statement.

Thereupon, the Shareholders, prenamed, hereby expressly waived any preferential subscription rights concerning the newly issued shares and agree with the subscription described here-above and resolved to accept the subscriptions and payments of the newly issued shares as described above.

Fourth resolution

As a result of the above resolutions, the Shareholders of the Company RESOLVED to amend article 5 of the Company's Articles of Incorporation, which shall forthwith read as follows:

" **Art. 5. Share Capital.** The share capital of the Company is set at sixty-three thousand nine hundred sixty-one pounds sterling (GBP 63,961) divided into sixty-three thousand eight hundred sixty-one (63,861) Ordinary Shares (individually, an "Ordinary Share" and collectively, the "Ordinary Shares") and one hundred (100) Special Preferred Shares (individually, a "Special Preferred Share" and collectively, the "Special Preferred Shares"), all with a nominal value of one pound sterling (GBP 1) each, all of which are fully paid up.

In addition to the share capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its par value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares, which the Company may redeem on a pro rata basis from its shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholders or to allocate funds to the legal reserve."

There being no further business, the general meeting was closed.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this document are estimated at approximately one thousand eight hundred euro (EUR 1,800.-).

Declaration

The undersigned Notary who speaks and understands English, states herewith that on request of the above appearing person's proxy holder the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person's proxy holder and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person's proxy holder, who is known to the Notary by its surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, the Notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le six octobre.

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1. Granton Investments Limited, une société établie et constituée selon les lois du Royaume-Uni, ayant son siège social à 5th Floor Castle Chambers Castle Street Liverpool Merseyside L2 9TL et enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés du Royaume-Uni sous le numéro 04666864, référé ci-après comme l'"Associé I";

ici représentée par Mme Béatrice Gourbesville, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

2. James Stephen Rees, né à Sutton, Royaume-Uni, le 13 novembre 1970, résidant à Sunshine Cottage, Lodsworth, Petworth, West Sussex GU28 9BY, Royaume-Uni, référé ci-après comme l'Associé II";

ici représenté par Mme Béatrice Gourbesville, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

3. Buildworth Limited, une société établie et constituée selon les lois du Royaume-Uni, ayant son siège social à Datam House 48 Maddox Street London W1S 1QB, Royaume-Uni et enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés du Royaume-Uni sous le numéro 03805758, référé ci-après comme l'Associé III";

ici représentée par Mme Béatrice Gourbesville, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

4. NPK Holdings Limited, une société établie et constituée selon les lois du Royaume-Uni, ayant son siège social à 37 Cambridge Place Cambridge CB2 1NS, Royaume-Uni et enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés du Royaume-Uni sous le numéro 00001346, référé ci-après comme l'Associé IV";

ici représentée par Mme Béatrice Gourbesville, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

5. Atkins Properties Limited, une société établie et constituée selon les lois du Royaume-Uni, ayant son siège social à Cedars Cottage 16 Church Street Epsom Surrey KT17 4QB, Angleterre, Royaume-Uni et enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés du Royaume-Uni sous le numéro 00685514, référé ci-après comme l'Associé V";

ici représentée par Mme Béatrice Gourbesville, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

6. Monteagle Barlow Trust, une société établie et constituée selon les lois du Royaume-Uni, ayant son siège social à 4th Floor Clarebell House, 5-6 Cork Street London W1S 3NX, Royaume-Uni et enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés du Royaume-Uni sous le numéro 02320279, référé ci-après comme l'Associé VI";

ici représentée par Mme Béatrice Gourbesville, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

7. Napier Brown Holdings Limited, une société établie et constituée selon les lois du Royaume-Uni, ayant son siège social à International House, 1 St. Katharine's Way, London E1W 1XB, England, Royaume-Uni et enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés du Royaume-Uni sous le numéro 00200917, référé ci-après comme l'Associé VII";

ici représentée par Mme Béatrice Gourbesville, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

8. Robert Grant Sloss, un citoyen britannique, né à Londres le 17 décembre 1968, avec adresse professionnelle à Chilmark House, Chilmark, Salisbury, SP3 5AP;

ici représenté par Mme Béatrice Gourbesville, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

9. James Edward Morse, un citoyen britannique, né à Swansea le 25 octobre 1971, avec adresse professionnelle à SB Bonsucesso Administradora de Shopping Ltda, Room 6, 7th Floor, av. Cidade Jardim, 400, Jardins, Sao Paulo/SP;

ici représenté par Mme Béatrice Gourbesville, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

10. Timothy Spencer Barlow, un citoyen britannique, né à Carshalton le 20 décembre 1967, avec adresse professionnelle à Old Manor House, Poffley End, Hailey, Witney Oxfordshire, OX29 9UW;

ici représenté par Mme Béatrice Gourbesville, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

Les personnes et entités listées ci-dessus sous les points 1 à 10 sont référées ci-après comme les "Associés".

I. Lesdites procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises aux fins d'enregistrement.

II. Les Associés comparants déclarent être les seuls associés de Guarulhos S.à r.l., une "société à responsabilité limitée" avec siège social à 79, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg, constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, suivant acte passé par devant le notaire Joseph Elvinger, de résidence à Luxembourg, constituée le 20 février 2008 (la "Société"). La Société est enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 136.844 et son acte constitutif a été publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

III. Les Associés comparants, représentés comme mentionné ci-dessus, reconnaissent être entièrement informés des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

Agenda:

1. Approuver l'augmentation du capital social de la Société d'un montant de dix mille trois cent soixante et une Livres Sterling (GBP 10.361) pour le porter de son montant actuel de cinquante-trois mille six cent Livres Sterling (GBP 53.600) à soixante-trois mille neuf cent soixante et une Livres Sterling (GBP 63.961);

2. Approuver l'émission de dix mille trois cent soixante et une (10.361) nouvelles Parts sociales ordinaires de la Société comme définies dans les statuts de la Société d'une valeur nominale d'une Livre Sterling (1 GBP) chacune, conférant les mêmes droits et privilèges que les Parts sociales ordinaires existantes et donnant droit à des dividendes à partir du jour de la présente résolution décidant de l'augmentation de capital proposée pour porter le nombre de parts sociales de cinquante-trois mille six cent (53.600) parts sociales à soixante-trois mille neuf cent soixante et une (63.961) parts sociales, divisé en soixante-trois mille huit cent soixante et une (63.861) Parts sociales ordinaires et cent (100) Parts sociales préférées sociales;

3. Acceptation de la souscription de Atkins Properties Limited de deux mille deux cent quatre-vingt-sept (2.287) Parts sociales ordinaires par un apport en numéraire de deux mille deux cent quatre-vingt-sept Livres Sterling (GBP 2.287);

4. Acceptation de la souscription de Monteagle Barlow Trust de mille trois cent quarante-six (1.346) Parts sociales ordinaires par un apport en numéraire de mille trois cent quarante-six Livres Sterling (GBP 1.346);

5. Acceptation de la souscription de James Stephen Rees de mille trois cent quarante-six (1.346) Parts sociales ordinaires par un apport en numéraire de mille trois cent quarante-six Livres Sterling (GBP 1.346);

6. Acceptation de la souscription de Napier Brown Holdings Limited de cinq mille trois cent quatre-vingt-deux (5.382) Parts sociales ordinaires par un apport en numéraire de cinq mille trois cent quatre-vingt-deux Livres Sterling (GBP 5.382);

7. Modification de l'article 5 des Statuts de la Société, afin de refléter les résolutions devant être adoptées sous les points 1 à 6 ci-dessus;

8. Refonte des statuts de la Société;

9. Divers.

Après cela, les Associés, représentés, comme mentionné ci-dessus, ont requis le notaire soussigné de documenter les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés DECIDENT d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de dix mille trois cent soixante et une Livres Sterling (GBP 10.361) pour le porter de son montant actuel de cinquante-trois mille six cent Livres Sterling (GBP 53.600) à soixante-trois mille neuf cent soixante et une Livres Sterling (GBP 63.961).

Deuxième résolution

Les Associés DECIDENT d'émettre dix mille trois cent soixante et une (10.361) nouvelles Parts sociales ordinaires de la Société comme définies dans les statuts de la Société d'une valeur nominale d'une Livre Sterling (1 GBP) chacune, conférant les mêmes droits et privilèges que les Parts sociales ordinaires existantes et donnant droit à des dividendes à partir du jour de la présente résolution décidant de l'augmentation de capital proposée pour porter le nombre de parts sociales de cinquante-trois mille six cent (53.600) parts sociales à soixante-trois mille neuf cent soixante et une (63.961) parts sociales, divisé en soixante-trois mille huit cent soixante et une (63.861) Parts sociales ordinaires et cent (100) Parts sociales préférées sociales.

Troisième résolution

Souscription/Payements

Ensuite comparait Mme Béatrice Gourbesville, prémentionnée, résidant à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé, en vertu de procurations données sous seing privé:

Le comparant déclare souscrire, au nom et pour le compte de chacun des Associés

1. au nom et pour le compte de l'Associé V à deux mille deux cent quatre-vingt-sept (2.287) Parts sociales ordinaires avec une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1) chacune, par un apport en numéraire de deux mille deux cent quatre-vingt-sept Livres Sterling (GBP 2.287);

2. au nom et pour le compte de l'Associé VI à mille trois cent quarante-six (1.346) Parts sociales ordinaires, avec une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1) chacune, par un apport en numéraire de mille trois cent quarante-six Livres Sterling (GBP 1.346);

3. au nom et pour le compte de l'Associé II à mille trois cent quarante-six (1.346) Parts sociales ordinaires, avec une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1) chacune, par un apport en numéraire de mille trois cent quarante-six Livres Sterling (GBP 1.346);

4. au nom et pour le compte de l'Associé VII à cinq mille trois cent quatre-vingt-deux (5.382) Parts sociales ordinaires, avec une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1) chacune, par un apport en numéraire de cinq mille trois cent quatre-vingt-deux Livres Sterling (GBP 5.382);

Le comparant déclare et tous les participants de l'assemblée générale reconnaissent que les parts nouvellement émises de la Société ont été entièrement payées en numéraire et que la Société a à sa disposition la somme totale de dix mille trois cent soixante et une Livres Sterling (GBP 10.361), dont la preuve est donnée au notaire soussigné qui a expressément enregistré cette déclaration.

Ensuite les Associés, prémentionnés, renoncent expressément par la présente à tout droit de souscription préférentiel concernant les parts sociales nouvellement émises et approuvent la souscription décrite ci-dessus et décident d'accepter les souscriptions et les paiements des parts nouvellement émises tels que décrits ci-dessus.

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions adoptées ci-dessus, les Associés de la Société DECIDENT de modifier l'article 5 des Statuts de la Société, qui aura dorénavant la teneur suivante:

" **Art. 5. Capital.** Le capital souscrit de la Société est fixé à soixante-trois mille neuf cent soixante et une Livres Sterling (GBP 63.961) représenté par cinquante-trois mille cinq cent (63.861) Parts sociales ordinaires (individuellement une "Part sociale ordinaire" et collectivement les "Parts sociales ordinaires") et cent (100) Parts sociales préférentielles spéciales (individuellement une "Part sociale préférentielle spéciale", et collectivement les "Parts sociales préférentielles spéciales"), ayant une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1) chacune, toutes entièrement libérées.

En plus du capital social, un compte de primes d'émission peut être établi auquel sera transférée toute prime d'émission payée pour toute part sociale en plus de sa valeur comptable. La somme du compte prime d'émission peut être utilisée

pour le paiement de toutes les parts sociales que la société pourra racheter en proportion des parts de ses associés, pour compenser toute perte nette réalisée, pour être distribuée aux associés ou pour allouer des fonds à la réserve légale."

Frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature incombant à la Société en raison du présent acte sont évalués à mille huit cents euros (EUR 1.800,-).

Déclaration

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire instrumentant qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-dessus, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte fait et interprétation donnée aux comparants à Luxembourg, connus du notaire instrumentant par ses noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: B. GOURBESVILLE, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 8 octobre 2008. Relation: LAC/2008/40887. - Reçu à 0,50%: soixante-sept euros quatre cents (67,04 €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2008.

J. ELVINGER.

Référence de publication: 2008142629/211/283.

(080167980) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

e-shelter Datacenter Development Holding II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2422 Luxembourg, 3, rue Renert.

R.C.S. Luxembourg B 142.806.

—
STATUTES

In the year two thousand and eight, on the sixth of November.

Before Us, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

"DATACENTER DEVELOPMENT", a public limited company (société anonyme) qualifying as an investment company with variable share capital - specialised investment fund (société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement spécialisé), incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 3, rue Renert, L-2422 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 138.526,

here represented by Mrs Linda KORPEL, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Luxembourg on 23 October 2008.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"):

Chapter I.- Form, Name, Registered office, Object, Duration

1. Art. 1. Form - Corporate name

There is formed a private limited liability company under the name "e-shelter Datacenter Development Holding II S.à r.l." which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the "Company"), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the "Law"), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the "Articles").

2. Art. 2. Registered office

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 However, the Sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

2.4 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have

any effect on this Company's nationality, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company.

2.5 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

3. Art. 3. Object

3.1 The Company's object is to, directly or indirectly, acquire, hold or dispose of interests and participations in Luxembourg or foreign entities, by any means and to administrate, develop and manage such holding of interests or participations.

3.2 The Company may make real estate related investments whether directly or through direct or indirect participations in subsidiaries of the Company owning such investments.

3.3 The Company may also, directly or indirectly, invest in, acquire, hold or dispose of any kind of asset by any means.

3.4 The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the "Connected Companies"), it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

3.5 The Company may in particular enter into the following transactions, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector:

- to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue, always on a private basis, of bonds, notes, promissory notes and other debt or equity instruments convertible or not, the use of financial derivatives or otherwise;

- to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;

- to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, within the limits of and in accordance with the provisions of Luxembourg Law.

3.6 The Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operations and in general, all transactions which are necessary to fulfil its object as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above.

4. Art. 4. Duration

4.1 The Company is established for an unlimited duration.

Chapter II.- Capital, Shares

5. Art. 5. Share capital

5.1 The corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (hereafter referred to as the "Shares"). The holders of the Shares are together referred to as the "Shareholders".

5.2 In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholder(s).

5.3 All Shares will have equal rights.

5.4 The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the limits set by the Law.

6. Art. 6. Shares indivisibility

Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

7. Art. 7. Transfer of Shares

7.1 In case of a single Shareholder, the Company's Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

7.2 In case of plurality of Shareholders, the Shares held by each Shareholder may be transferred by application of the requirements of articles 189 and 190 of the Law.

Chapter III.- Management

8. Art. 8. Management

8.1 The Company is managed by one or more manager(s) appointed by a resolution of the shareholder(s). In case of one manager, he/it will be referred to as the "Sole Manager". In case of plurality of managers, they will constitute a board of managers ("conseil de gérance") (hereafter the "Board of Managers").

8.2 The managers need not to be shareholders. The managers may be removed at any time, with or without cause by a resolution of the shareholder(s).

9. Art. 9. Powers of the Sole Manager or of the Board of Managers

9.1 In dealing with third parties, the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

9.2 All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Sole Manager or in case of plurality of managers, of the Board of Managers.

10. Art. 10. Representation of the Company

Towards third parties, the Company shall be, in case of a Sole Manager, bound by the sole signature of the Sole Manager or, in case of plurality of managers by the individual signature of any of the managers, or by the signature of any person to whom such power shall be delegated, in case of a Sole Manager, by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the Board of Managers.

11. Art. 11. Delegation and agent of the Sole Manager or of the Board of Managers

11.1 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers may delegate its powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

11.2 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

12. Art. 12. Meeting of the Board of Managers

12.1 In case of plurality of managers, the meetings of the Board of Managers are convened by any manager. The Board of Managers shall appoint a chairman.

12.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions without prior notice if all the managers are present or represented and have waived the convening requirements and formalities.

12.3 Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram or telefax or email or letter another Manager as his proxy. A Manager may also appoint another Manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.

12.5 The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating Manager is able to hear and to be heard by all other participating managers whether or not using this technology, and each participating Manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

12.6 A written decision, signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the Board of Managers.

12.7 The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all managers present or represented at the meeting.

12.8 Extracts shall be certified by any Manager or by any person nominated by any Manager or during a meeting of the Board of Managers.

Chapter IV.- General meeting of Shareholders

13. Art. 13. Powers of the general meeting of Shareholder(s) - Votes

13.1 If there is only one Shareholder, that sole Shareholder assumes all powers conferred to the general Shareholders' meeting and takes the decisions in writing.

13.2 In case of a plurality of Shareholders, each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares, which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. All Shares have equal voting rights.

13.3 If all the shareholders are present or represented they can waive any convening formalities and the meeting can be validly held without prior notice.

13.4 If there are more than twenty-five Shareholders, the Shareholders' decisions have to be taken at meetings to be convened in accordance with the applicable legal provisions.

13.5 If there are less than twenty-five Shareholders, each Shareholder may receive the text of the decisions to be taken and cast its vote in writing.

13.6 A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not be a Shareholder.

13.7 Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the share capital adopt them. However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority (in number) of the Shareholders

owning at least three-quarters of the Company's Share capital, subject to any other provisions of the Law. Change of nationality of the Company requires unanimity.

Chapter V.- Business year

14. Art. 14. Business year

14.1 The Company's financial year starts on the 1st of October and ends on the 30th of September of the following year.

14.2 At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Sole Manager or in case of plurality of managers, by the Board of Managers and the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

15. Art. 15. Distribution right of Shares

15.1 From the net profits determined in accordance with the applicable legal provisions, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

15.2 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers shall propose that cash available for remittance be distributed.

15.3 The decision to distribute funds and the determination of the amount of such distribution will be taken by the Shareholders in accordance with the provisions of Article 13.7 above.

15.4 Notwithstanding the preceding provisions, the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers may decide to pay interim dividends to the shareholder(s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned shall be reimbursed by the shareholder(s).

Chapter VI.- Liquidation

16. Art. 16. Dissolution and Liquidation

16.1 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

16.2 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with the applicable legal provisions.

16.3 The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Chapter VII.- Applicable law

17. Art. 17. Applicable law

Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on 30th September 2009.

Subscription - Payment

The capital has been subscribed as follows:

Shares:

Datacenter Development	12,500 Shares
Total:	12,500 Shares

All these Shares have been fully paid up, so that the sum of twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.-) corresponding to a share capital of twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand seven hundred Euro.

General meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

- 1) Are appointed as Managers of the Company for an undetermined period:
 - Mr Thomas Stephen HAINES, Chartered Accountant, born on October 11, 1953 in Rainham, England, residing at 3, rue Rénert, L-2422 Luxembourg;
 - Mr Wolfgang ZEPF, Consultant, born on March 4, 1960 in Bregenz, Austria, residing at Hebelstrasse 4, 9011 St. Gallen, Switzerland.
- 2) The Company shall have its registered office at 3, rue Rénert, L-2422 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le six novembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

"DATACENTER DEVELOPMENT", société d'investissement à capital variable-fonds d'investissement spécialisé, constituée et régie par le droit du Grand Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 3, rue Renert, L-2422 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 138.526,

représentée par Madame Linda KORPEL, maître en droit, résidant à Luxembourg en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 23 octobre 2008.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par la mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

Statuts

Titre I^{er} .- Forme, Nom, Siège social, Objet, Durée

1. Art. 1^{er} . Forme - Dénomination

Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "e-shelter Datacenter Development Holding II S.à r.l." qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la "Société"), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la "Loi"), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les "Statuts").

2. Art. 2. Siège social

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

2.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3 Toutefois, le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance de la Société est autorisé à transférer le siège de la Société dans la Ville de Luxembourg.

2.4 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le siège social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance de la Société.

2.5 La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

3. Art. 3. Objet

3.1 L'objet de la société est d'acquérir, détenir ou disposer, directement ou indirectement, d'intérêts et participations dans des entités étrangères ou luxembourgeoises, par tous les moyens et d'administrer, développer et gérer ces intérêts et participations.

3.2 La Société pourra effectuer des investissements immobiliers, soit directement, soit à travers la détention, directe ou indirecte, de participations dans des filiales de la Société détenant ces investissements.

3.3 La Société pourra aussi, directement ou indirectement, investir dans, acquérir, détenir ou disposer de toutes sortes d'avoirs par tous moyens.

3.4 La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprises comme les "Sociétés Apparentées"), étant entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui ferait qu'elle soit engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier.

3.5 La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes, il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission, toujours sur une base privée, de titres, d'obligations, de billets à ordre et autres instruments convertibles ou non de dette ou de capital, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

- avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérée comme performante;

- accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées dans les limites autorisées par la loi luxembourgeoise.

3.6 La Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci.

4. Art. 4. Durée

La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II.- Capital, Parts

5. Art. 5. Capital social

5.1 Le capital social souscrit est fixé à douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales (les "Parts Sociales"), d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-), chacune. Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après les "Associés".

5.2 Complémentaire au capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Le montant dudit compte de prime d'émission sera laissé à la libre disposition des Associés.

5.3 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.

5.4 La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites fixées par la Loi.

6. Art. 6. Indivisibilité des parts

Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

7. Art. 7. Transfert des parts.

7.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

7.2 Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par les articles 189 et 190 de la Loi.

Titre III.- Gérance

8. Art. 8. Gérance

8.1 La Société est administrée par un gérant ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associé(s). Dans le cas d'un seul gérant, il est défini ci-après comme le Gérant Unique. En cas de pluralité de gérants, ils constitueront un conseil de gérance (le "Conseil de Gérance").

8.2 Les gérants ne sont pas obligatoirement des Associés. Les gérants pourront être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision des Associés(s).

9. Art. 9. Pouvoirs du Conseil de Gérance

9.1 Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

9.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

10. Art. 10. Représentation de la Société

Vis-à-vis des tiers, la Société est, en cas de Gérant Unique, valablement engagée par la seule signature de son Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature individuelle d'un des gérants ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué, en cas de Gérant Unique, par son Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance.

11. Art. 11. Délégation et agent du Gérant Unique et du Conseil de Gérance

11.1 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.

11.2 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance détermine les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de tout mandataire, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

12. Art. 12. Réunion du Conseil de Gérance

12.1 En cas de pluralité de gérants, les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par tout Gérant. Le Conseil de Gérance nommera un président.

12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés et s'ils ont renoncé aux formalités de convocation.

12.3 Tout Gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance par un autre Gérant, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un télégramme, d'un fax, d'un e-mail ou d'une lettre. Un Gérant pourra également nommer par téléphone un autre Gérant pour le représenter, moyennant confirmation écrite ultérieure.

12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à une majorité simple.

12.5 L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les Gérants participants, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

12.6 Une décision écrite, signée par tous les Gérants, est valide comme si elle avait été adoptée lors d'une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Une telle décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents ayant le même contenu signée par tous les membres du Conseil de Gérance.

12.7 Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance sont signés par tous les Gérants présents ou représentés aux réunions.

12.8 Des extraits seront certifiés par un Gérant ou par toute personne désignée à cet effet par un Gérant ou lors de la réunion du Conseil de Gérance.

Titre IV.- Assemblée générale des Associés

13. Art. 13. Pouvoirs de l'assemblée générale des Associés - Votes

13.1 S'il n'y a qu'un seul Associé, cet Associé unique exerce tous pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés et prend les décisions par écrit.

13.2 En cas de pluralité d'Associés, chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de parts détenues. Chaque Associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Toutes les Parts Sociales ont des droits de vote égaux.

13.3 Si tous les Associés sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation et la réunion peut valablement être tenue sans avis préalable.

13.4 S'il y a plus de vingt-cinq Associés, les décisions des Associés doivent être prises aux réunions à convoquer conformément aux dispositions légales applicables.

13.5 S'il y a moins de vingt-cinq Associés, chaque Associé pourra recevoir le texte des décisions à adopter et donner son vote part écrit.

13.6 Un Associé pourra être représenté à une réunion des Associés en nommant par écrit (par fax ou par e-mail ou par tout autre moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être nécessairement un Associé.

13.7 Des décisions collectives ne sont valablement prises que seulement si les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'Associés (en nombre) détenant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des toutes autres dispositions légales. Le changement de nationalité de la Société requière l'unanimité.

Titre V.- Exercice social

14. Art. 14. Exercice social

14.1 L'année sociale commence le 1^{er} octobre et se termine le 30 septembre de l'année suivante.

14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance et celui-ci prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

14.3 Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

15. Art. 15. Droit de distribution des parts

15.1 Le bénéfice net déterminé en conformité avec les dispositions légales applicables, cinq pour cent (5%) seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

15.2 Dans la mesure où des fonds peuvent être distribués au niveau de la Société tant dans le respect de la loi que des Statuts, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués.

15.3 La décision de distribuer des fonds et d'en déterminer le montant sera prise par les Associés en conformité avec les dispositions de l'Article 13.7 ci-dessus.

15.4 Malgré les dispositions précédentes, le Gérant unique ou en cas de la pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires au(x) associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par l'associé(s).

Titre VI.- Liquidation

16. Art. 16. Dissolution et Liquidation

16.1 La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

16.2 La liquidation de la Société sera décidée par la réunion des Associés en conformité avec les dispositions légales applicables.

16.3 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Titre VII.- Loi applicable

17. Art. 17. Loi applicable

Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 30 septembre 2009.

Souscription - Libération

Le capital social a été souscrit comme suit:

Parts Sociales:

Datacenter Development	12.500 Parts Sociales
Total:	12.500 Parts Sociales

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) correspondant à un capital de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge, en raison de sa constitution, s'élève à environ mille sept cents Euros.

Assemblée générale

Immédiatement après la constitution de la Société, la comparante précitée, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1- Sont nommés Gérants de la Société pour une période indéterminée:

- Monsieur Thomas Stephen HAINES, Expert-Comptable, né le 11 octobre 1953 à Rainham, Royaume-Uni, résidant 3, rue Rénert, L-2422 Luxembourg;
- Monsieur Wolfgang ZEPF, né le 4 mars 1960 à Bregenz, Autriche, résidant à Hebelstrasse 4, 9011 St. Gallen, Suisse.

2- Le siège social de la Société est établi au 3, rue Rénert, L-2422 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la personne comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la personne comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: L. KORPEL, J.-J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 11 novembre 2008. Relation: EAC/2008/13926. - Reçu soixante-deux Euros cinquante Cents (12.500,- à 0,5% = 62,50 EUR).

Le Releveur (signé): SANTIONI.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 12 novembre 2008.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2008142769/239/427.

(080167742) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

INRESTOUR S.A., International Real Estate and Tourist Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 31.577.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 17 octobre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008141686/553/12.

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2008, réf. LSO-CW03004. - Reçu 22,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080166301) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.

Gasfin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 116.145.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008141685/553/12.

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2008, réf. LSO-CW02999. - Reçu 22,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080166297) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.

S.G.D. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4940 Bascharage, 124, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 96.760.

Le bilan au 31.12.07 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 21 mai 2008.

Salvalaggio Ghislain

Gérant

Référence de publication: 2008141679/500/14.

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2008, réf. LSO-CV08109. - Reçu 24,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080166503) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.

Fermetures Internationales S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5837 Fentange, 4, rue Aessen.
R.C.S. Luxembourg B 87.459.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008141678/5710/12.

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2008, réf. LSO-CW01029. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080166572) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.

Superbricolux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4830 Rodange, 14, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 66.798.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2008.

Pour Vo Consulting Lux S.A.

Signature

Référence de publication: 2008141673/1427/14.

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2008, réf. LSO-CW00995. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080166648) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.

Chalijack S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8476 Eischen, 7, rue de Steinfort.
R.C.S. Luxembourg B 54.447.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2008.

Pour VO Consulting Lux S.A.

Signature

Référence de publication: 2008141672/1427/14.

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2008, réf. LSO-CW01000. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080166643) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.

Orgassurances S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4963 Clemency, 8, rue Haute.
R.C.S. Luxembourg B 54.674.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2008.

Pour VO Consulting Lux S.A.

Signature

Référence de publication: 2008141671/1427/14.

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2008, réf. LSO-CW01005. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080166641) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.

Assurgest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3490 Dudelange, 24-26, rue Jean Jaurès.
R.C.S. Luxembourg B 68.266.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2008.

Pour Vo Consulting Lux S.A.

Signature

Référence de publication: 2008141674/1427/14.

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2008, réf. LSO-CW00993. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080166651) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.

Banice Architectes S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1260 Luxembourg, 97, rue de Bonnevoie.
R.C.S. Luxembourg B 106.242.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2008.

Pour VO Consulting LUX S.A.

Signature

Référence de publication: 2008141675/1427/14.

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2008, réf. LSO-CW00990. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080166653) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.

Elan Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 99.285.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 25 octobre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008141684/553/12.

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2008, réf. LSO-CW02998. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080166296) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.

Icar S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1430 Luxembourg, 21, boulevard Pierre Dupong.
R.C.S. Luxembourg B 101.121.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2008.

Zupanoski Robert

Gérant

Référence de publication: 2008141680/500/14.

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2008, réf. LSO-CV08116. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080166507) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.

Cremt S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 66, boulevard Napoléon 1er.
R.C.S. Luxembourg B 124.661.

Le bilan au 30.06.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2008.

Le Conseil d'Administration

Signature

Référence de publication: 2008141682/500/14.

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2008, réf. LSO-CV08130. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080166512) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.

Valebene S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 243, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 35.214.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 29 octobre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008141683/553/12.

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2008, réf. LSO-CW02996. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080166294) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.

Egon Finance International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 129.091.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EGON FINANCE INTERNATIONAL S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008141592/795/14.

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2008, réf. LSO-CW02049. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080165920) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.

S.E.C. Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8077 Bertrange, 177, rue de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 84.649.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale des actionnaires de la société
prises à l'unanimité le 13/10/2008 à 14 heures au siège social*

Résolution

L'Assemblée Générale DECIDE d'accepter la démission de:

M. Lars-Johan Jarnheimer demeurant en Suède, Elfviksvägen, 40, S-181 47 Lidingö;

Comme administrateur de la Société.

L'Assemblée Générale DECIDE de nommer en remplacement de l'administrateur démissionnaire:

Mme. Cecilia ARDSTRÖM, née le 21 avril 1965 à Backa en Suède et demeurant à S-133 34 Saltsjöbaden, Ortagårdsvägen

10.

Le mandat de l'administrateur désigné fera l'objet d'un renouvellement lors de l'assemblée des actionnaires de 2009.

134303

Pour extrait sincère et conforme
Pour S.E.C. LUXEMBOURG S.A.
Etude d'Avocats S. LE GOUEFF
Signature
Le mandataire

Référence de publication: 2008139559/1053/24.

Enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2008, réf. LSO-CW01546. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080164077) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2008.

Lab Datavault S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5366 Munsbach, Zone Industrielle.

R.C.S. Luxembourg B 50.922.

Extract of the minutes of the Annual General Meeting of the Shareholders held on July 18th 2008.

The meeting reappoints the Directors for a new statutory term expiring at the date of the Annual General Meeting to be held in 2008.

The present Directors are:

- Mr Martin Cooke, Director, residing in County Galway, Republic of Ireland
- Mr Bernard Moreau, Director, residing in Sandweiler
- Mr Allan Patrick Lowe, Director, residing in Senningen
- Mrs Gillian Arcone, Director, residing in Münsbach
- Mr Mohamed Aïhi, Administrative Director, residing in Moutfort
- Mr Michel Maggi, Technical Director, residing in Moutfort
- Mr Nicholas Montague, Director, residing in Sandweiler

The meeting reappoints Alexander J Davies Sàrl as "commissaire aux comptes" for a new statutory term expiring at the date of the next Annual General Meeting in 2008.

*Extrait (traduction) du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale annuelle des actionnaires
qui s'est tenue le 18 juillet 2008*

L'assemblée décide de reconduire le mandat des administrateurs pour une nouvelle période statutaire se terminant à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2008.

Le conseil d'administration se compose de:

- Mr Martin Cooke, Directeur, demeurant à County Galway, Republic of Ireland
- Mr Bernard Moreau, Directeur, demeurant à Sandweiler
- Mr Allan Patrick Lowe, Directeur, demeurant à Senningen
- Mme Gillian Arcone, Directeur, demeurant à Münsbach
- Mr Mohamed Aïhi, Directeur Administratif, demeurant à Moutfort
- Mr Michel Maggi, Directeur Technique, demeurant à Moutfort
- Mr Nicholas Montague, Directeur, demeurant à Sandweiler

L'assemblée décide de reconduire aux fonctions de commissaire aux comptes Alexander J Davies Sàrl pour une nouvelle période statutaire se terminant à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2008.

Certified true extract / Pour extrait conforme
Lab DataVault S.A.
Allan Patrick Lowe
Administrateur délégué

Référence de publication: 2008139538/520/40.

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2008, réf. LSO-CV02193. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080164351) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2008.

Combolux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9647 Doncols, 36, Bohey.

R.C.S. Luxembourg B 55.767.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2008.

Pour VO Consulting LUX S.A.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2008141664/1004/16.

Enregistré à Diekirch, le 20 octobre 2008, réf. DSO-CV00187. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080166684) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.

Oliwood S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5470 Wellenstein, 12, rue du Vieux Coin.

R.C.S. Luxembourg B 54.688.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2008.

Pour VO Consulting Lux S.A.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2008141665/1004/16.

Enregistré à Diekirch, le 20 octobre 2008, réf. DSO-CV00194. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080166687) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.

Beim Alen Tuurm S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7555 Mersch, 5-6, rue Jean Majerus.

R.C.S. Luxembourg B 68.238.

Le bilan au 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008141647/3861/12.

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2008, réf. LSO-CV03451. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080166471) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.
